

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(15^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Mardi 11 Octobre 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Fixation de l'ordre du jour (p. 3991).
2. — Rappel au règlement (p. 3992).
MM. Hamel, le président.
3. — Politique Industrielle. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 3992).
M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche.
MM. Michel d'Ornano,
Marchais.
Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.
4. — Ordre du jour (p. 4005).

★ (1 f.)

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au lundi 24 octobre 1983 inclus :

Cet après-midi, jusqu'à dix-huit heures trente en raison de l'exposition « objectif industrie » et ce soir, à vingt et une heures trente :

Déclaration du Gouvernement sur la politique industrielle et débat sur cette déclaration.

Mercredi 12 octobre 1983 :

A neuf heures trente :

Projet sur la formation professionnelle continue.

A quinze heures, après les questions au Gouvernement, et vingt et une heures trente :

Discussion et vote sur la motion de censure présentée par M. Labbé et cinquante membres de l'Assemblée.

Judi 13 octobre 1983 :

A quinze heures et vingt et une heures trente :

Suite du projet sur la formation professionnelle continue.

Vendredi 14 octobre 1983 :

A neuf heures trente :

Questions orales sans débat.

A quinze heures et vingt et une heures trente :

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Eventuellement, lundi 17 octobre 1983 :

A quinze heures et vingt et une heures trente :

Suite du projet sur la formation professionnelle continue.

Mardi 18 octobre 1983 :

A neuf heures trente :

Projet sur la location-accession.

A seize heures et vingt et une heures trente :

Projet sur le fonds monétaire international ;

Projet sur le fonds de grands travaux ;

Suite de l'ordre du jour du matin.

Mercredi 19 octobre 1983, à neuf heures trente :

Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille.

Projet complétant les dispositions de l'article 4 de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

Mercredi 19 octobre 1983, à quinze heures — après les questions au Gouvernement — et vingt et une heures trente,

Judi 20 octobre 1983, à neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente,

Vendredi 21 octobre 1983, à neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente,

Samedi 22 octobre 1983, à neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente,

Et éventuellement, lundi 24 octobre 1983, à dix heures, quinze heures et vingt et une heures trente :

Discussion générale et première partie du projet de loi de finances pour 1984.

Par ailleurs, la conférence des présidents a arrêté les conditions de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1984, qui se déroulera du mardi 25 octobre au vendredi 18 novembre, selon le calendrier qui sera annexé à la suite du compte rendu de la présente séance.

A l'exception de sept d'entre elles, mentionnées en annexe, les discussions feront l'objet d'une procédure en deux phases, l'une consacrée aux interventions d'ordre général, l'autre aux questions des députés et aux réponses du Gouvernement.

Enfin, il a été convenu que pendant l'ensemble de la discussion budgétaire, les séances du soir se poursuivraient, si nécessaire, jusqu'à une heure.

— 2 —

RAPPEL AU REGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Hamel, pour un rappel au règlement.

M. Emmanuel Hamel. Monsieur le président, mon rappel au règlement, qu'à suis heureux de faire devant vous, a trait aux communiqués publiés à l'issue des travaux des commissions.

Il faut que désormais, comme ce fut longtemps le cas, ces communiqués à la presse donnent un compte rendu exact et complet des débats de la commission.

Je pense en particulier aux travaux de la commission des finances qui, jeudi dernier, a examiné le budget du secrétariat général de la défense nationale. Dans le communiqué, je lis

que la commission a repoussé deux observations : l'une relative à la protection civile, l'autre à l'application de l'article 95 de la loi de finances pour 1980. Il s'agit là d'une vérité tronquée. Ce n'est donc pas la vérité ! En effet, le rapporteur n'a pas déposé deux observations, mais six, dont les quatre premières, que le communiqué passe sous silence — le président de la commission a considéré qu'elles n'étaient même pas déposées — allaient pourtant tout à fait dans le sens de certaines des orientations défendues par M. le Président de la République. Il était demandé que la campagne pour le pacifisme soit plus activement combattue qu'elle ne l'est par le Gouvernement, qu'un hommage soit rendu à nos soldats présents au Liban — certains sont morts au champ d'honneur de la paix — et au Tchad, et que les forces nucléaires françaises ne soient pas impliquées dans la négociation des deux Grands.

Je ne parviens pas à comprendre que l'on donne à la presse, à laquelle je tiens à rendre hommage, et, à travers elle, à l'ensemble de l'opinion française, un compte rendu ainsi tronqué, « cavalière » des travaux d'une commission. Les six observations présentées valaient d'être toutes mentionnées. Il est contraire au véritable esprit démocratique de passer sous silence quatre observations sur les six déposées.

Monsieur le président, je souhaite qu'à l'avenir les communiqués rendent vraiment compte de la réalité pleine et entière de nos travaux. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. le président. Monsieur le député, des observations de ce genre, vous en conviendrez, devraient être plutôt présentées à M. le président de la commission des finances. Il ne m'appartient de me prononcer ici ni sur la forme ni sur le fond de votre remarque.

— 3 —

POLITIQUE INDUSTRIELLE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la politique industrielle et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche. Mesdames, messieurs les députés, nous vivons non pas seulement une crise économique internationale, mais une véritable révolution industrielle : telle est la première idée, toute simple, qui nous a animés lorsque, voilà quelques mois, nous avons proposé que se tienne le débat parlementaire d'aujourd'hui.

Le IX^e plan a retenu la modernisation industrielle comme première des priorités des cinq ans à venir. Dès lors, il n'aurait pas été compréhensible que l'Assemblée nationale ne soit pas saisie de cette question. L'industrie est indispensable à notre pays : elle ne saurait être absente du Parlement.

Une deuxième raison explique ce débat. Nous demandons aux Français de grands efforts qui ne sont ni évitables ni agréables. Mais nous pensons qu'ils seront au moins mieux compris si les Français perçoivent clairement à quoi ces efforts sont consacrés. La modernisation industrielle du pays est donc évidemment un thème majeur.

Troisième raison : en matière industrielle, nous sommes assaillis par des difficultés immédiates et très lourdes qu'il convient de traiter d'urgence et au mieux. Néanmoins, le temps de l'industrie, ne l'oublions jamais, est toujours long. Si nous voulons que les entreprises aillent de l'avant, que la machine économique reparte, il nous faut dessiner un horizon stable et des règles du jeu aussi précises que possible. Ce débat, mesdames, messieurs, devrait servir essentiellement à cela : que pour tout le monde, dans le domaine industriel, les règles du jeu soient claires, précises et intangibles.

Pour mener à bien ce débat, j'ai choisi d'intervenir de façon assez simple, mais qui prendra tout de même quelques dizaines de minutes. J'exposerai successivement quel est, à notre avis, le constat de départ, quels sont les objectifs qu'une stratégie industrielle peut retenir, les principaux services sur lesquels cette stratégie peut s'appuyer et enfin les conditions indispensables de la réussite.

En dressant le constat, je m'efforcerai d'éviter de tomber dans un manichéisme un peu facile et fréquent qui présente notre industrie, selon les cas, soit comme un champ de ruines, quitte à oublier que la France est aujourd'hui la cinquième puissance industrielle du monde,...

M. Francis Geng. C'est l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... soit comme une puissance triomphante, quitte alors à rester muet sur ses faiblesses.

En réalité, la situation est bien plus contrastée : mais si la France veut continuer à figurer parmi les cinq grandes puissances industrielles, elle doit accomplir dans les années à venir un formidable effort.

Si je considère la situation internationale, je dirai que, sur le plan industriel, nous assistons et allons assister, dans les années à venir, à une série de mutations sans précédent, à une sorte de « grand chambardement » industriel.

C'est vrai du point de vue des techniques. Leur mutation est sans précédent. Nous avons déjà eu deux révolutions industrielles. Voici la troisième, encore plus ample, la révolution de l'électronique. L'électronique a sa place partout. Elle bouleverse tout, y compris une série de schémas anciens et de classifications traditionnelles qui ne sont plus de saison.

La distinction traditionnelle entre l'agriculture, l'industrie, les services, ou bien entre la conception, la production, la commercialisation, tout cela est battu en brèche. Si j'avais à résumer le sentiment que l'on peut éprouver face à cette mutation des techniques, je dirais qu'avec les techniques modernes, l'industrie n'est plus seulement dans l'industrie, mais bien au-delà.

Une deuxième série de mutations concerne les pays. Jusqu'à présent, les révolutions technologiques sont toutes venues d'Europe. Et voici que cette révolution-là vient d'ailleurs, et d'abord du Pacifique — le Japon, les Etats-Unis essentiellement. La septième puissance du monde n'est pas une nation, mais une région, la Californie.

Les pays sont bouleversés par une nouvelle hiérarchie des puissances qui fait que d'anciens pays forts reculent, que le Japon monte au tout premier rang, que les pays producteurs de pétrole eux-mêmes, qui ont amassé en quelques années des ressources considérables, voient leurs ressources plafonner et que les pays en développement s'enfoncent dans la misère et l'endettement. L'enjeu de ces mutations, qui brouillent complètement les cartes de géographie industrielle du début du siècle, ou même des années cinquante, c'est donc une nouvelle hiérarchie des puissances.

La troisième transformation profonde, qui découle de la précédente, est une mutation considérable des échanges. Lorsqu'on analyse avec précision les échanges internationaux au cours de ces dernières années, on constate que la part des produits énergétiques augmente, que celle des taux d'intérêt et des dettes s'accroît considérablement dans cette économie de surendettement. Voici que l'Europe recule, que le Japon et les pays du Sud-Est asiatique progressent formidablement, que les monnaies se mêlent à la partie : armées très fortes, et souvent de domination pour le dollar, arme de résistance ou de conquête commerciale pour le yen, arme d'une robustesse différente selon les moments pour les autres monnaies. Il y a les protections tarifaires, les protections non tarifaires et, désormais, le champ des échanges est une sorte de nouveau champ civil de bataille.

La dernière mutation, partout dans le monde, est une mutation des valeurs industrielles. Dans l'usine, on ne se succède plus de père en fils, la valeur des loisirs et du travail a changé, la hiérarchie elle-même est mise en question, l'organisation du travail bouleversée. Tout cela, qui était inconcevable il y a seulement quelques années, est la réalité d'aujourd'hui.

Une seule de ces mutations aurait suffi à déclencher une crise considérable. Mais elles s'additionnent, se cumulent avec les évolutions du dollar, les chocs du prix du pétrole. L'étonnant eût été, précisément, qu'aucune crise ne se produisît. Nous avons à faire face à cette mutation, à relever le défi sur le plan international, ce grand chambardement qui n'épargne aucun pays, et pas davantage la France.

M. Edmond Alphonandéry. Quel beau commentaire !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Dans ce contexte, mesdames, messieurs les députés, quelle est la situation de la France, quelle était-elle en 1981 ?

Une situation fortement contrastée. De 1974 à 1981, la diminution des emplois industriels a été de l'ordre de 680 000, celle des emplois agricoles de l'ordre de 350 000, l'augmentation des emplois tertiaires a été un peu supérieure à un million. Dans le même temps, la pénétration des produits étrangers sur le territoire national a augmenté d'une façon très considérable puisqu'elle est passée de 24 p. 100 à 31 p. 100. Cette évolution

aurait pu être comprise si les exportations avaient progressé parallèlement, mais cela n'a pas été le cas : elles se sont développées, mais moins, et la composition de nos échanges s'est dégradée. Il en est résulté — d'autant qu'il faut ajouter un recul considérable de l'investissement, j'y reviendrai dans un instant — une réduction très forte de notre marge de manœuvre. Toute relance massive de la production intérieure se traduit, avec une industrie relativement faible, par une augmentation des importations, entraîne un déséquilibre extérieur et, finalement, revient à casser la croissance.

M. Emmanuel Hamel. Bon schéma !

M. Francis Geng. Oui. C'est ce que disait M. Barre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. L'industrie doit être présentée avec ses côtés positifs et ceux qui le sont moins.

En ce qui concerne les côtés positifs, nous avons, il faut le reconnaître, des secteurs extrêmement forts : l'électronucléaire, l'électronique, plus généralement, l'automobile, en dépit de ses difficultés, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'ingénierie, les équipements d'armement...

M. André Rossinot. L'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... toute une série de secteurs qui tournent bien, qui sont au premier rang dans le monde, sans compter les petites et moyennes entreprises dont beaucoup se débrouillent remarquablement sur des marchés et des produits nouveaux.

M. André Rossinot et M. Edmond Alphonandéry. Pas grâce à vous !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En revanche, de nombreux secteurs n'ont pas « pris le tournant » à temps.

Plusieurs députés socialistes. L'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. C'est vrai de la sidérurgie, de la première transformation de l'acier, de la fonderie, de la chimie et de bien d'autres dont on pourrait dévider la liste : le meuble, le bois, la pâte à papier, la machine outil, le textile... C'est vrai aussi pour les industries plus modernes, comme les motocycles ou l'optique, dans lesquelles, si on établit la comparaison avec les pays qui sont le plus en avance — je pense par exemple au Japon, aux Etats-Unis d'Amérique — nous avons, malheureusement, un retard considérable.

Ce retard n'est pas simplement économique mais aussi — et je vous demande d'y être attentifs — social. Dès le XIX^e siècle, la France, sur le plan de sa législation et de sa pratique sociales a pris un retard sensible par rapport à l'Allemagne. Du même coup, les relations et l'organisation du travail, le dialogue social dans l'entreprise, la participation des personnels ont marqué le pas avec souvent un grand retard.

Parmi nos principales faiblesses économiques, j'en retiendrai, pour ma part, quatre.

La première est indiscutablement la sous-formation. Entre 1974 et 1981, pour ce qui concerne la formation des jeunes de vingt à vingt-quatre ans, nous sommes passés du troisième rang au septième rang dans le monde.

Si l'on compare le pourcentage de titulaires du baccalauréat par classe d'âge, songez qu'il est de 25 p. 100 en France contre 95 p. 100 au Japon. Selon les experts — ils se trompent souvent, mais je ne crois pas qu'ils le fassent sur ce point — pour ce qui concerne la formation dans les métiers de pointe, on pourra, d'ici à 1990, créer 500 000 emplois dans l'informatique et dans l'électronique. Or ces techniques représentent en tout et pour tout 4 p. 100 des C.A.P. et 2 p. 100 des B.T.S. Bref, de quelque côté que l'on se tourne, il y a une inadaptation très importante entre les besoins et la formation. (*Murmures sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

La deuxième faiblesse, me semble-t-il, c'est ce qu'il faut bien appeler une sous-recherche. Le général de Gaulle avait compris, l'un des premiers, la grande importance de ce secteur. L'effort, malheureusement, a décliné jusqu'en 1981-1982 et, du coup, notre situation n'est pas bonne. Compte tenu des populations respectives, nous déposons deux fois moins de brevets que les Anglais, trois fois moins que les Allemands, six fois moins que les Américains et quinze fois moins que les Japonais. Nous avons des chercheurs de grande classe, mais l'application industrielle du savoir prend, chez nous, très souvent du retard.

Une troisième faiblesse, c'est ce que j'appellerai la sous-commercialisation. C'est une tradition en France et elle est très mauvaise. Comme si l'on devait toujours célébrer la conception, pratiquer la production et négliger la commercialisation !

Cela se voit dans tous les compartiments. Il n'y a pas ce rapprochement entre les fabricants, les ingénieurs et les commerçants que l'on trouve dans d'autres pays. Cette faiblesse-là nous fait beaucoup de mal.

Quant à la dernière faiblesse, elle résume et englobe toutes les autres : c'est la faiblesse de l'investissement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un indice qui est passé de 115 en 1974, à moins de 100 en 1981, un recul qui a atteint plus de 30 p. 100 pour les industries de biens intermédiaires ou de consommation...

M. Edmond Alphandéry. Et de 1981 à 1984 ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... et ce recul-là est probablement le plus grave.

D'ailleurs, si l'on porte un jugement sur la période précédente, l'une des constatations les plus regrettables que l'on puisse faire est que, pour amortir les chocs pétroliers — et cela se lit dans les faits — on a pris sur les investissements des entreprises. C'est une stratégie qui, à courte vue, peut se défendre mais qui aujourd'hui pèse malheureusement de tout son poids.

Bref, si j'avais à résumer cette partie du constat, je ne pourrais pas mieux faire que d'emprunter une formule à quelqu'un qui n'est pas suspect de complaisance à l'égard du Gouvernement, un certain Caton, non pas Caton l'Ancien, mais Caton le Récent, qui est resté anonyme — ce n'est pas moi ! (Sourires) : « l'investissement, c'est l'avenir, c'est la modernisation de notre économie, c'est le progrès. Qu'a-t-on fait pour préparer l'avenir ? On a arrêté l'investissement. »

M. Francis Geng. Pour investir, il faut faire du profit.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le constat est sévère mais il est assez juste. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Maintenant, tournons-nous vers demain. La stratégie industrielle ne peut pas consister à fixer branche par branche et encore moins entreprise par entreprise des prévisions, des résultats à l'avance. Ce n'est pas notre conception de l'Etat, de l'entreprise, de la société, de l'industrie et de l'économie.

M. André Rossinot. Et les promesses chiffrées non tenues ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. La stratégie industrielle doit consister à définir de grands objectifs et à essayer de mettre en perspective les moyens pour y parvenir.

Le premier de ces objectifs est de contribuer au rétablissement des équilibres économiques et, en particulier, de l'emploi.

M. Edmond Alphandéry. Vous l'avez compromis.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Ce deuxième est plus vaste — j'y viendrai dans un instant.

Le rétablissement des équilibres économiques : oui, mesdames, messieurs les députés, une industrie forte est indispensable pour redresser notre commerce extérieur. Quand on est dans la situation de la France, qui importe la quasi-totalité du pétrole, du gaz, des minerais dont elle a besoin, il n'y a pas d'autre solution pour assurer l'indépendance nationale que de faire des économies d'énergie, de reconquérir le marché intérieur, qui est souvent européen, et d'engager un très fort mouvement d'exportation.

Si l'on avait à préciser les choses en données chiffrées je pense qu'à l'horizon 1988-1990, terme, en gros, du IX^e Plan, il faut nous fixer comme objectif — très ambitieux — l'équilibre des deux tiers de nos importations énergétiques par l'excédent de nos productions industrielles. Il sera très difficile à atteindre, mais c'est l'ordre de grandeur qui doit sous-tendre nos efforts.

Il faut avoir à l'esprit la nécessité du renforcement de l'industrie à la fois à l'intérieur et à l'extérieur pour casser cette spirale de la croissance et de l'équilibre extérieur. Il faut faire en sorte que notre industrie soit suffisamment puissante pour entraîner une croissance sans pénétration trop forte des importations et des exportations massives sans récession interne. Voilà la logique qui doit nous guider et qui ne peut exister qu'avec, je le répète, une industrie forte.

Des controverses se sont élevées à ce sujet et je veux, m'exprimant au nom du Gouvernement, dire les choses telles qu'elles sont. Nous refusons le protectionnisme, pour aujourd'hui et pour demain ; nous le refusons pour nous et pour les autres.

M. Edmond Alphandéry. Nous verrons bien !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il n'y a pas d'industrie puissante si l'on ne combine pas des exportations fortes avec une reconquête du marché national. On présente souvent ces deux termes comme opposés. Cela n'a pas de sens. Dans tous les pays, l'économie moderne montre que seules les nations qui peuvent exporter puissamment sont celles qui ont un marché intérieur fort. Pour exporter puissamment, il ne faut pas recuser, par esprit de système, tel ou tel investissement français, à l'étranger ou tel ou tel investissement étranger en France. Bien sûr, il faut être très vigilant pour respecter les équilibres fondamentaux, pour garder à l'esprit la priorité de l'emploi, les technologies nouvelles. Mais ce ne peut être recusé par esprit de système.

Il faut aussi souligner que pour arriver à reconquérir le marché national, nous devons nous battre — comme nous le faisons — mais aussi utiliser les instruments qui sont admis par tous et qui doivent aussi l'être par la communauté nationale, je pense en particulier à la notion de normalisation. Bref, sur ce point, mesdames, messieurs les députés, l'objectif doit être de se servir de la base industrielle française pour rétablir notre équilibre extérieur.

De même, le poids de l'industrie française est décisif en matière d'emploi. C'est un domaine fort difficile, car si l'on examine l'évolution des emplois industriels dans les principales nations développées au cours des dix dernières années, on constate qu'en même temps que ces nations ont besoin de l'industrie, régresse la masse des emplois industriels proprement dits. Néanmoins, nous avons besoin d'une industrie forte si nous voulons rééquilibrer l'emploi. D'abord, comme je l'ai souligné il y a un instant, c'est une nécessité absolue pour avoir des atouts dans tous les domaines. Ensuite, parce que même si certaines branches perdent des emplois, si certaines techniques deviennent dépassées, d'autres branches se développent et des technologies nouvelles créent des emplois, notamment dans le tertiaire industriel. Je crains que dans les années qui viennent, il ne soit très difficile de créer de nombreux emplois industriels dans les grandes entreprises, mais les petites et les moyennes industries ont des capacités d'emploi exceptionnelles. Elles l'ont montré par le passé, elles doivent le faire dans l'avenir.

Bref, s'il n'est pas réaliste de prétendre que, dans les années qui viennent, les grandes entreprises pourront créer massivement des emplois industriels, il faut tout de même avoir présent à l'esprit qu'une base industrielle solide est indispensable au rééquilibrage de l'emploi, car elle est la condition d'une croissance plus forte.

Or, comme dans tous les pays industriels, nous connaissons un décalage entre des branches qui naissent, des technologies qui se développent, et qui mettent du temps à le faire, et d'autres qui régressent mais qui, malheureusement, n'attendent pas. C'est pourquoi notre stratégie industrielle doit se fixer quatre objectifs. Afin de ne pas vous lasser, je ne passerai pas en revue tous les secteurs et ne prendrai qu'un seul exemple pour illustrer chacun d'entre eux.

Le premier objectif consiste à remédier à l'inadaptation de nos industries de base. Des restructurations sont intervenues, qui étaient indispensables, mais qui ne sont pas suffisantes. Une restructuration peut être utile, reste la stratégie industrielle elle-même.

Prenons le cas de la sidérurgie, à dessein car c'est un des plus difficiles. Dans tous les pays du monde, la sidérurgie est en crise. Cela tient à la fois à l'évolution de la croissance, au contenu même de la croissance, qui fait de moins en moins appel aux produits sidérurgiques, cela tient à une concurrence effrénée et, souvent, à des investissements trop tardifs. Cette réalité n'a pas épargné la France, quelle que soit la brutalité des plans qui se sont succédé au cours des temps.

En 1982, nous avons choisi une stratégie courageuse, qui consiste à retenir la voie de la modernisation et à accepter une harmonisation des capacités au sein de la Communauté économique européenne. C'est un choix difficile. Il ne peut pas être remis en cause, mais il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que la conjoncture est, depuis un an, particulièrement défavorable. Ce n'est pas la même chose de tabler sur une perspective de 24 millions de tonnes et de produire 17 ou 18 millions de tonnes.

M. André Rossinot. M. Mitterrand a dit 31 millions de tonnes !

M. Alain Madelin. Eh oui !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le Gouvernement n'entend pas remettre en cause le choix qu'il a fait, mais il entend adapter, comme c'est son devoir, tous les investissements à la nécessité du progrès industriel, de la modernisation, et à l'évolution des marchés.

En même temps il faut consentir dans les régions qui vivent la sidérurgie et pas seulement de la sidérurgie — je pense au Nord-Pas-de-Calais et à la Lorraine — un effort social et d'implantations nouvelles en les faisant passer, peut-être, avant toutes les autres régions de France.

La question a été récemment posée de savoir s'il fallait aller plus loin et envisager la fusion de nos deux groupes, Usinor et Sacilor. La réponse du Gouvernement est négative. Ces groupes ont déjà bien des problèmes et il ne serait pas opportun d'y ajouter ceux d'une fusion. Mais il est clair que, dans la perspective que je viens de tracer, ils doivent coordonner mieux qu'ils ne le font leurs activités, en particulier en matière de recherche, et que leur dynamisme commercial doit être tourné vers la conquête d'autres marchés.

Sur ce thème de l'adaptation des industries de base, je pourrais aussi parler de la pâte à papier, de la chimie et de l'aluminium. Mais, pour ne pas trop allonger mon exposé préliminaire, je traiterai de ces secteurs à la faveur des questions qui ne manquent pas de m'être posées.

Le deuxième objectif qu'il nous faut poursuivre, c'est le renforcement résolu de nos industries de transformation. Plusieurs secteurs sont aux premiers feux de la rampe, comme la machine-outil ou l'automobile. Je traiterai d'un seul, lui aussi d'actualité, le textile et l'habillement. Là encore, depuis trop longtemps, faillites, recul des investissements, situation financière dégradée, perte d'emplois.

Le Gouvernement a fait un choix. D'abord, au niveau européen, il a soutenu la renégociation de l'accord multifibres. Ensuite, il a mis en place ce qu'on a appelé le plan textile, qui consiste à alléger certaines charges, à encourager les investissements, à promouvoir une meilleure organisation du temps de travail. Le plan textile, temporaire dans son esprit, a donné des résultats positifs. La pente de l'investissement avant l'intervention de ce plan traduisait une baisse de 10 p. 100 par an. Depuis elle correspond à une augmentation annuelle de 10 p. 100. La pente de la perte d'emplois était de 6 p. 100 par an ; elle est passée à 2 p. 100. Simultanément, les résultats financiers se sont améliorés. C'est pourquoi je suis sûr de recueillir l'assentiment de l'Assemblée nationale tout entière en déclarant que si la France entend se conformer à la réglementation européenne, elle entend aussi défendre son textile et son habillement. Elle le fera à Bruxelles, comme ailleurs, avec beaucoup de vigueur. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

Il nous faut aussi utiliser pleinement nos atouts, car nous en avons certains. La France a deux grands atouts industriels, l'agroalimentaire et l'électronucléaire.

M. Claude Wolff. C'est l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. L'agroalimentaire appellerait de longs développements. Je répondrai aux questions qui me seront posées à ce sujet, mais je voudrais centrer mon propos sur l'électronucléaire.

La France est la deuxième puissance électronucléaire du monde.

M. Albert Gantier. Pas grâce à vous !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En 1990, notre production d'électricité sera pour 75 p. 100 d'origine nucléaire, contre 30 p. 100 en moyenne dans les autres pays industriels.

A partir des réalisations du passé, nous avons opéré un choix supplémentaire qui, lui, n'avait pas été fait et qui consiste à encourager la pénétration massive de l'électricité d'origine nucléaire, à la fois dans les foyers domestiques et dans l'industrie. Ce choix fondamental aura pour première conséquence la création d'une industrie des biens d'équipement — nous l'espérons française et E. D. F. pourra y contribuer — pour les usagers comme pour les industries.

Mais ce choix va plus loin. Il faut bien voir que la restructuration de Creusot-Loire a pour objet de conforter ces atouts et qu'autour de l'énergie nucléaire s'est créé un potentiel qui doit servir aussi à l'exportation. La France dit ailleurs clairement à ses voisins qu'elle est prête à exporter de l'électricité d'origine nucléaire.

Parallèlement, un effort devra être consenti pour accroître les économies d'énergie. L'agence française pour la maîtrise de l'énergie y travaille assidûment. Nous devons aussi continuer d'exploiter cet atout formidable que représentent les équipements énergétiques, parapétroliers notamment.

Néanmoins, et surtout dans une période de croissance faible, on ne peut espérer tout développer en même temps, l'électricité d'origine nucléaire, la consommation de gaz, et celle de charbon. A l'évidence, cela pose des problèmes redoutables.

M. André Rossinot. Vous aviez pourtant tout promis !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. S'agissant précisément du charbon...

M. Edmond Alphandéry. Parlons-en !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... produit qui est au cœur de l'industrie et de la vie même des régions que j'ai citées tout à l'heure...

M. Edmond Alphandéry. Vous auriez mieux fait d'en parler avant ! *(Protestations sur les bancs des socialistes.)*

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Messieurs, compte tenu et du fond et du ton de mes propos, ce type d'intervention ne sera peut-être pas le mieux reçu !

S'agissant du charbon, disais-je, il est clair que son exploitation représente à la fois des efforts humains considérables et des efforts financiers très lourds. En 1983, ce sont 6,5 milliards de francs qui auront été consacrés aux subventions dispensées aux Charbonnages de France. A la fin de l'année, il faut cependant craindre un déficit d'exploitation de un milliard de francs.

La position du Gouvernement est celle qu'a définie le Président de la République dans son discours de Lens. Elle consiste à demander aux régions concernées de faire leur choix sur l'affectation de ces sommes. La nation, compte tenu des circonstances, ne pourra pas faire plus, mais nous sommes déterminés, tout en favorisant ces évolutions de production, à faire en sorte que les Charbonnages de France puissent, grâce à la diversification de leurs activités, continuer leur grande tradition.

Au-delà des trois objectifs que je viens de rappeler, il en est un plus important encore que les autres, et que je résumerai ainsi : « priorité à l'avenir ».

On ne peut pas tout vouloir et tout réaliser à la fois. Il faut donc choisir. Le choix n'est pas, comme on le dit parfois en éédant à la facilité et finalement à la démagogie, entre les industries traditionnelles et les industries nouvelles.

M. Edmond Alphandéry. C'est juste !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Les industries traditionnelles représentent des millions d'emplois et elles peuvent devenir les industries de demain si elles sont modernisées par des technologies diffusantes.

Vous choisissez donc demain, nous dirait-on, c'est l'évidence ! Ce ne l'est pas. Car ce choix même entraîne des conséquences qui seront souvent difficiles à assumer. Cela signifie que, dans telle ou telle de nos communes — il faut avoir le courage de le reconnaître — nous ne pourrions pas toujours sauver tous les emplois. Cela étant, nous devons tout faire pour sauvegarder la réalité de l'emploi en fournissant un effort social exceptionnel, de formation, d'organisation du travail, de réduction du temps de travail, un effort pour prendre en compte les facteurs humains.

Priorité à l'avenir. C'est là où, paradoxalement, il nous faut parler des entreprises en difficulté. Bien souvent, ce que l'opinion connaît de l'industrie française, ce sont ces entreprises-là. Nous mesurons tous, dans nos circonscriptions et nos communes, le drame que représente pour la population les réductions d'emploi ou la fermeture d'une entreprise en difficulté. La taille des entreprises n'est pas en cause car, dans un petit bourg, une petite vallée, une usine qui meurt sans rien à côté, c'est un cataclysme. Et nous sommes inter-

pellés à la fois comme responsables politiques et comme hommes, lorsque des voisins et des amis qui ont mis leur confiance en nous sont soudain foudroyés par la mort de leur entreprise.

Cependant, ce serait une fausse analyse de croire qu'on peut développer la France en figeant la réalité économique. Il y a des entreprises qui naissent et qui se développent ; d'autres, malheureusement, qui dépèrissent.

Au moins est-ce notre tâche commune de faire tout le possible pour que l'attitude des organismes financiers soit, en ces circonstances, la plus constructive possible, car ce n'est pas toujours le cas.

Au moins devons-nous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'au niveau régional, où beaucoup de ces situations devraient être traitées, il y ait propositions, initiatives, rassemblement des énergies.

Au moins devons-nous faire le maximum pour être saisis à temps des difficultés — c'est l'objet du projet de loi dont vous êtes saisis sur la prévention des difficultés des entreprises.

Au moins devons-nous faire en sorte que toutes les mesures sociales soient réunies — formation, organisation du travail, solidarité interentreprises — afin de prendre en compte non seulement la situation économique mais aussi la situation humaine.

Au moins devons-nous, puisque la réalité des entreprises en difficulté est incontournable, nous attacher à créer d'autres emplois. Initiatives nouvelles, aides aux petites et moyennes entreprises, création de sociétés de développement et de missions de reconversion, il faut songer à tout, il faut tout mettre en œuvre et ne pas se borner à décliner la liste des entreprises qui périssent.

La situation des entreprises en difficulté, je l'ai dit, est incontournable. Mais notre tâche à tous, autant que nous sommes, est de l'approcher au mieux.

Priorité à l'avenir, c'est là qu'interviendront les thèmes les plus porteurs. Priorité aux biotechnologies, aux nouveaux matériaux, aux économies d'énergie ; priorité avant tout — c'est un choix de la nation et pas seulement du Gouvernement — à ce qui constitue le cœur même de la révolution industrielle : l'électronique.

Nous avons accompli, depuis déjà quelques mois, et nous sommes décidés à poursuivre, dans les années qui viennent, les plus grands efforts en faveur de l'électronique, car rien n'est plus fondamental. La France doit se fixer pour objectif de devenir le troisième pôle électronique du monde.

Cela implique un effort de formation sans précédent. En 1985, l'équipement en informatique sera mis à niveau dans l'enseignement supérieur. En 1988, il le sera dans la totalité du système éducatif et de formation : 100 000 professeurs auront été formés pour initier à l'informatique, et nous pensons que 100 000 micro-ordinateurs à logiciel pédagogique seront disponibles.

En même temps, nous nous employons, M. le ministre des P.T.T. et moi-même, à développer à la fois des points forts, comme la télécommunication ou la monétique, et à renforcer les secteurs de l'électronique où nous sommes faibles : les composants ou les câbles.

M. François d'Aubert. Et les magnétoscopes !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Monsieur d'Aubert, sachez qu'à la fin de l'année, et pour la première fois, des magnétoscopes seront produits sur le territoire français. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. François d'Aubert. Mais personne ne les achètera si vous augmentez toujours la taxe !

M. Edmond Alphandéry. Et ce sera sur un modèle japonais !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il est vrai que ce sera à partir d'un modèle japonais. Mais vous savez comme moi, monsieur Alphandéry, que l'horizon de l'industrie est long. Si certains s'étaient préoccupés, en 1975, de préparer l'avenir, nous produirions aujourd'hui un modèle français. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

En matière d'électronique, l'effort considérable qui reste à faire passe aussi par une modification, un rapprochement, une synergie des administrations entre le département des P.T.T.

et le mien, par un certain nombre de restructurations, tel le rapprochement d'activités entre la C.G.E. et Thomson, par le renforcement de Bull, par toute une série d'initiatives qui sont au cœur de la révolution industrielle.

La priorité à l'avenir est là. Elle réside dans cette filière électronique qui, pensons-nous, est vraiment décisive pour le pays.

Les grands objectifs que j'ai cités, il faut qu'ils soient poursuivis et atteints. Aussi le Gouvernement a-t-il décidé, à la demande des partenaires sociaux, d'instituer, pour la première fois je le crois, une commission nationale tripartite de l'industrie, qui se réunira en liaison avec le ministre du Plan et qui, chaque année, dressera le suivi des actions industrielles.

Puisque ces objectifs sont ambitieux, le Gouvernement a également décidé d'organiser en 1985, au plan national, une grande exposition sur les réalisations françaises — technologie, recherche, industrie — qui devrait, nous l'espérons, avoir un grand rayonnement, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Après avoir dressé le constat et essayé de tracer les perspectives, j'en viens aux leviers.

Je tiens cependant, avant de les décrire, à souligner que nous devons, les uns et les autres, prendre garde à certaines illusions assez répandues.

La première d'entre elles — j'en ai parlé tout à l'heure — est celle du tout tout de suite, qui amène à croire qu'en matière industrielle l'horizon est à trois ou six mois. Eh bien non ! L'horizon se situe plus souvent à trois, cinq, voire dix ans ! Il faut en effet prendre le temps de former les hommes, de rassembler les équipes, de réaliser des produits. S'il est un domaine dans lequel la notion d'héritage est absolument incontournable, c'est bien celui de l'industrie.

M. André Rossinot. Et l'héritage de l'héritage ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous voulons nous garder de cette illusion. C'est pourquoi je dis très clairement qu'il faudra beaucoup de temps avant que ne soient réalisées toutes ces perspectives.

La deuxième illusion dont il faut se méfier est celle qui nous conduirait à croire qu'une politique sectorielle de l'industrie peut à elle seule résoudre les difficultés. Ce n'est pas vrai. Bien des facteurs sont en effet déterminants pour la situation industrielle : taux d'intérêt, taux de change, budget, fiscalité, prix, évolution des salaires, législation sociale. L'une des particularités, en la matière, tient d'ailleurs au fait que les déterminants de la politique industrielle sont plus souvent hors du secteur industriel qu'en son sein, ce qui est un paradoxe. C'est pourquoi la conception que j'ai du rôle de ministre de l'industrie me conduit à m'occuper, en priorité, de l'environnement industriel.

La troisième illusion dont il faut se garder est de croire que l'Etat peut tout faire. De nombreuses déclarations ont déjà été faites sur ce sujet et je tiens à les confirmer. En effet, l'Etat n'a pas à se substituer aux entreprises ; il doit arbitrer, mais sa tâche n'est pas directement de gérer ou de produire. (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Je sais bien qu'il y a actuellement deux mouvements extrêmes, l'un étant plus à la mode que l'autre : celui des « étatsophobes ». S'il est le plus dangereux parce qu'il est très simpliste, les deux mouvements sont périlleux. Il faut dire tout simplement que l'Etat ne veut pas se substituer aux uns et aux autres parce qu'il ne peut pas tout faire seul.

Pour mener à bien sa stratégie industrielle, la nation dispose donc de certain leviers.

Le premier d'entre eux est le dialogue social, je dirais même une sorte de changement culturel. En effet, une entreprise ne peut être performante si ses personnels ne sont pas motivés, et les personnels ne peuvent pas être motivés s'ils ne sont pas socialement impliqués. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

Depuis deux ans, nous avons accompli un travail législatif très important : lois de nationalisation, loi de démocratisation du secteur public, « lois Auroux », loi sur la prévention des difficultés des entreprises. Il existe donc un cadre nouveau qu'il faut désormais faire vivre, en sachant que la réussite industrielle sera fonction de degré d'implication des person-

nels de ce qu'on leur demandera, de ce qu'ils pourront apporter et, même, des exclusions que l'on prononcera à leur rencontre.

Je tiens, à ce propos, à préciser les choses en ce qui concerne notre position à l'égard des cadres. Nous disposons en France d'un encadrement, qui est en général de grande qualité, qui est compétent, qui est motivé et qui connaît les réalités internationales. Il ne faut pas que les droits nouveaux donnés aux travailleurs par l'Assemblée et le Sénat apparaissent ou soient utilisés comme une diminution des pouvoirs de l'encadrement. Ils doivent au contraire lui permettre de prendre une place qu'il n'a pas toujours pu occuper dans le passé.

Nous sommes résolument hostiles à tout ce qui serait unionniste, réducteur. Nous affirmons qu'il n'est pas question de supprimer la notion de promotion, de supprimer la motivation. L'industrie a absolument besoin de son encadrement. Pour gagner la bataille industrielle, nous avons besoin de gens qui se battent.

M. Edmond Alphandéry. Dans la rue !

Un député socialiste. *Stupid man !*

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Si nous voulons, dans le même temps, mener à bien ce dialogue social, nous devons faire en sorte que, petit à petit, un certain nombre de pratiques évoluent. Depuis deux ans vous avez réalisé — cela est naturel — un effort législatif considérable. Nous devons désormais laisser davantage la place à la négociation, aux relations contractuelles. Cela vaut, en particulier, pour la réduction de la durée du travail. L'expérience retirée du passage aux trente-neuf heures montre que nous ne pouvons poursuivre vers l'objectif des trente-cinq heures, par des mesures uniformes qui tomberaient d'en haut ; il faudra adapter les décisions à la réalité du terrain et à la diversité des entreprises.

Plus largement, se pose un problème d'ordre culturel. Vous avez pu vous rendre compte que les sondages récemment publiés sur le thème : « Les Français aiment-ils leur industrie ? », montrent que ces derniers ne la connaissent pas beaucoup. Il est triste de constater qu'ils ne l'apprécient pas suffisamment. En effet, les réponses des Français interrogés sur la situation qu'ils choisiraient pour leurs enfants témoignent de leurs préférences pour des professions, certes honorables, mais qui n'ont pas grand-chose à voir avec la priorité à l'industrie. Ils citent, en effet, d'abord la fonction publique, puis les professions libérales alors que l'industrie ne vient qu'en fin de liste. Voilà, messieurs, mesdames, ce qu'il faut changer peu à peu.

M. Laurent Cathala. C'est cela l'héritage !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Un tel état d'esprit ne peut être modifié à coup de décrets, car il est fondé sur des aspects religieux, syndicaux ou politiques de la tradition française, sur une culture ambiante et sur une certaine image de l'industrie qui est encore souvent présentée telle qu'elle était au XIX^e siècle. Il convient également de tenir compte du fait que l'éventail des salaires n'est pas accepté par les uns ou par les autres. Il y a donc bien des mentalités à changer en la matière.

Je suis le premier à regretter que les médias, lorsqu'ils parlent de l'industrie, ne font état — mais c'est la logique de l'information — que de ce qui dépérit, de ce qui meurt. Il n'est pratiquement jamais question de ce qui naît, de ce qui se développe, de ce qui réussit dans nos régions, dans vos régions.

Quelle que soit notre appartenance politique, nous devrions souhaiter que la présentation de notre industrie soit conforme à la réalité contrastée. Même si le seul résultat de ce débat est de donner envie aux jeunes d'aller vers le tissu industriel, il aura servi à quelque chose. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.*)

Tel est le premier levier : développement des responsabilités sociales, démocratisation, changement culturel.

Le deuxième levier est constitué par les entreprises nationales. Je ne veux pas revenir longuement sur les raisons pour lesquelles les nationalisations ont été opérées, mais je tiens à rappeler que la situation de la plupart des entreprises concernées — car ce n'était pas le cas général — était telle, notamment sur le plan financier, qu'elles étaient totalement incapables d'assurer leur développement technologique et industriel. Compte tenu de l'étroitesse du marché financier français,

il est indéniable que si les nationalisations n'avaient pas été opérées, la plupart de ces entreprises auraient été purement et simplement liquidées. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

C'est pourquoi, lorsque l'on parle de nationalisations — elles seront certainement l'un des objets du débat — il faut toujours avoir présent à l'esprit que le choix résidait, pour l'essentiel, entre la nationalisation et la liquidation. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Rires et exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Méhaignerie. N'importe quoi !

M. Francis Geng. C'est vous qui le dites, Monsieur le ministre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Au moins, si nous sommes d'accord sur ce constat, c'est une chose importante !

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. Non ! Non !

M. Laurent Cathala. Ça vient !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Cela dit, mesdames, messieurs les députés, il ne suffit pas de nationaliser.

Il peut y avoir deux conceptions de la nationalisation. La première, à mon sens assez passiviste, consiste à se crispier sur ce qui existe et à défendre des structures, certes souvent encore dynamiques mais parfois un peu dépassées. La seconde consiste à croire aux nationalisations et à en faire un outil industriel moderne. C'est celle du Gouvernement, ce qui ne signifie nullement que le champ des nationalisations doit être étendu. Il est tel qu'il est : il n'y aura pas de nationalisations rampantes.

Pour que les nationalisations réussissent, il faut que trois conditions soient réunies.

La première est l'autonomie de gestion, non pas pour des raisons idéologiques, mais tout simplement parce qu'il ne peut en être autrement dans la vie d'une entreprise d'aujourd'hui, en raison de la multiplicité des décisions à prendre et de la rapidité avec laquelle il faut se décider. Par ailleurs, les entreprises nationales ont plusieurs objectifs en matière tant d'investissements et de recherche que dans le domaine du dialogue social ; mais, en même temps, elles doivent financièrement équilibrer leurs comptes et affronter la compétition internationale. Cela ne serait pas possible si la notion d'autonomie de gestion ne prévalait pas.

La deuxième condition est qu'il faut parvenir à l'équilibre financier. On entend parfois dire, ici ou là, lorsqu'une entreprise est en mauvaise posture, qu'il conviendrait de nationaliser. Cela relève d'une conception erronée des entreprises nationales. Celles-ci doivent être associées à la notion de succès et non à celle de déficit. (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*) C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a fixé comme objectif aux entreprises nationales industrielles — à l'exception de la sidérurgie dont je parlais tout à l'heure — l'équilibre financier en 1985.

Mais il est une troisième condition sans laquelle rien n'aurait de sens : les contrats de Plan. C'est à l'intérieur des contrats de Plan qui définissent la stratégie industrielle que doit s'exercer l'autonomie de gestion. En effet, ceux-ci fixent les grands objectifs des entreprises, en liaison avec ceux de la nation. Et puisque ces objectifs ne sont pas assez connus, je tiens à les rappeler à cette tribune et à mettre en regard les résultats obtenus.

Nous avons donc établi, pour les entreprises nationales, des objectifs pour les investissements : 10 p. 100 de progression en volume par an ; des objectifs en matière de recherche : 5 p. 100 de progression en volume par an ; des objectifs dans le domaine de l'emploi en décidant qu'elles n'opéreraient pas de licenciements sans présenter au moins une offre préalable de reclassement, tout en sachant qu'elles ne pourraient pas toutes assurer le maintien global de l'emploi. Elles doivent également passer des contrats avec les P.M.E. afin de favoriser leur développement...

M. Francis Geng. C'est faux !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... et œuvrer afin de réaliser des économies d'énergie.

Quels ont été les résultats ?

M. François d'Aubert. L'inverse de ce qui était prévu !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. En 1983, pour les onze entreprises industrielles qui relèvent de mon département, la progression des investissements en valeur réelle sera de l'ordre de 20 p. 100, dans une conjoncture dont vous savez qu'elle est étonnante quand elle n'est pas négative. (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Dans le domaine de l'équilibre extérieur, les comptes de 1982 — les derniers que nous connaissons — montrent que ces onze entreprises nationales ont réalisé un excédent commercial de 70 milliards de francs. Je ne puis donc qu'avant de porter un jugement sur les entreprises nationales, on prenne ce chiffre en considération.

Cela dit, il est clair que les patrons des entreprises nationales seront jugés sur les résultats qu'ils obtiendront tant sur le plan économique que dans le domaine social.

M. Alain Madelin. Alors, quelle hécatombe !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. De ce point de vue, il est vrai que dans nombre d'entreprises nationales les travailleurs ont été déçus ; la réalité est même différente selon les unités. C'est la raison pour laquelle sera rédigé, deux fois par an, un rapport sur la démocratisation dans les entreprises nationales et dans l'ensemble du secteur public.

A ce propos, j'entends dire, ici ou là, que certains voudraient dénationaliser non seulement ce qui a été nationalisé en 1981, mais, emportés par leur mouvement, ce qui l'a été en 1945 — pauvre général de Gaulle ! — et même sous Colbert ; pauvre Colbert ! (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Cela n'est conforme ni à la réalité économique de notre pays, ni à la tradition économique française. En laissant de côté toute considération idéologique, force est bien de constater que, depuis de nombreuses années, la France vit avec une économie mixte qui comporte un secteur privé prédominant — j'en parlerai dans un instant —, un secteur public important et un secteur d'économie sociale. Au moment où il faut dynamiser l'ensemble de l'économie, chacun devrait agir afin que chacune de ces composantes réussisse au mieux, et non évoquer sans cesse des perspectives de bouleversement. Réussissons les rationalisations plutôt que de songer sans cesse à une hypothétique dénationalisation ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Le troisième levier est le plus important par sa masse : il est constitué par les petites et moyennes entreprises.

M. Edmond Alphandéry. Vous les tuez !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Celles-ci représentent 97 p. 100 des entreprises industrielles, près de 50 p. 100 des emplois industriels et — ce que l'on ne sait pas assez — 20 p. 100 environ des exportations.

Nous possédons donc en France un tissu très diversifié et excellent de petites et moyennes entreprises dont le rôle est irremplaçable, en ce qui concerne tant l'emploi — j'ai déjà indiqué, il y a un instant, que les créations d'emplois industriels sont venues et viendront probablement surtout d'elles — et l'aménagement du territoire — car s'il est difficile d'implanter une grande entreprise, ce n'est pas le cas d'une P.M.E. —, que l'exportation et l'innovation parce que ces entreprises sont généralement nées d'innovation et que c'est en leur sein que l'innovation peut le mieux se développer. C'est pourquoi nous sommes tout à fait résolus à jouer à fond la carte des P.M.E.

Depuis deux ans, de nombreuses mesures utiles ont été décidées : développement de l'agence nationale pour la création d'entreprises, prêts participatifs simplifiés, suppression des impôts directs pour les entreprises qui s'implantent. Mais il faut aller plus loin dans les quatre directions suivantes.

Première direction : les financements.

Des initiatives positives ont été prises : second marché boursier, prêts participatifs simplifiés, fonds industriel de modernisation. Mais les aides, on le sait bien, ne vont pas aux entreprises petites et moyennes ; c'est trop compliqué. Et les taux d'intérêt sont encore trop élevés.

Il faut donc travailler dans ce sens. Ce sera l'effort à entreprendre au cours des prochains mois.

Deuxième direction : les relations entre les P.M.E. et leur environnement.

A la demande légitime des petites et moyennes entreprises, il faut parvenir à l'élaboration d'une charte de la sous-traitance, avec l'ensemble des grandes entreprises, notamment les entreprises nationales.

L'idée d'un code des relations de l'administration avec les P.M.E. s'affirme petit à petit ; il faudra la faire passer dans les faits.

Et puis, les P.M.E. se plaignent souvent de leurs relations avec les banques. De ce point de vue, on ne peut pas être absolument sûr que les nationalisations aient été encore déterminantes. Mais la loi bancaire, que vous serez appelés à voter au cours de cette session, devra jouer un rôle utile, car elle permettra une stabilisation des prêts à court terme. Ainsi, les entreprises petites et moyennes auront désormais une dimension globale d'exploitation leur permettant de refuser les risques industriels auxquels les condamne souvent l'action au coup par coup, comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Troisième direction : mettre l'accent sur l'économie sociale.

Nous connaissons tous, dans nos régions, de petites unités coopératives, mutuelles qui se créent parfois à la suite d'un sinistre, ou à l'initiative de bonnes volontés. C'est un tissu d'actions sociales et économiques tout à fait essentielles. Une série de dispositions sont prévues à cet effet.

Mais il existe une quatrième direction plus importante encore : le niveau auquel ces problèmes doivent être traités.

Mesdames, messieurs les députés, beaucoup de solutions ont été essayées dans le passé ; il faut maintenant procéder à une clarification qui consiste à décider que désormais l'action en direction des P.M.E. devra être exclusivement de la responsabilité des instances régionales.

M. André Rossinot. Elus au suffrage universel !

M. Emmanuel Hamel. Quand ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Il ne peut pas en être autrement.

M. Edmond Alphandéry. Pour dégager la responsabilité de l'Etat !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Quand je dis « instances régionales », monsieur Alphandéry, j'entends à la fois les instances élues et les instances déconcentrées. Il n'y a jamais eu et il n'y a pas aujourd'hui de raisons pour que les dossiers des P.M.E. remontent à l'échelon national. Ils doivent être traités au niveau des régions.

En complément de ces actions, il convient de porter une attention nouvelle à la qualité des produits. Au début de mon exposé, je parlais de la sous-commercialisation. En France, on n'a pas assez porté attention aux besoins des usagers, à l'évolution des goûts des consommateurs, à la qualité, au design. Cette notion de la qualité des produits, qui est en liaison avec la normalisation, est fondamentale. Une école de création industrielle a été fondée l'an dernier ; différentes initiatives ont été prises. Je crois que la qualité industrielle est l'un des leviers sur lesquels on peut compter.

Voyons maintenant quelles sont les conditions pour que la stratégie industrielle progresse.

Première condition : réorienter les financements.

Depuis cinquante ans, l'investissement industriel n'a pas eu la priorité dans ce pays. Voilà la réalité ! Quand on analyse les évolutions de prix entre 1970 et 1980, chaque année, les services ont augmenté de 1 p. 100 de plus que les prix industriels. Ainsi les encours de crédits sont utilisés essentiellement pour des secteurs autres que l'industrie. Lorsque l'on considère la logique et la hiérarchie des avantages fiscaux, ce n'est pas particulièrement à l'industrie qu'ils profitent.

Certes, de nombreuses dispositions positives ont été prises : fonds industriel de modernisation, prêts participatifs, prêts bonifiés qui passent de 20 milliards à 45 milliards de francs en deux ans, second marché boursier, compte d'épargne en actions. Vous les avez examinées dans des lois de finances. Mais je pense qu'il faut aller plus loin et dessiner les quatre directions dans lesquelles doit maintenant s'engager la puissance publique en matière financière.

Première direction : les prix.

Nous luttons contre l'inflation. Cette lutte est capitale. Mais nous ne pouvons pas aborder tous les secteurs de la même façon. Quand on observe la réalité économique, on constate que

les prix industriels n'ont pas dérapé. Il n'y a pas, au-delà de mesures temporaires, de gestion vraiment durable sans liberté des prix industriels. C'est pourquoi il faut aller rapidement vers la liberté des prix industriels. (*Murmures sur divers bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Deuxième direction : les aides.

C'est un fatras d'une complexité extraordinaire. Chaque régime a ajouté de nouvelles aides. Personne ne s'y retrouve et en tout cas pas les entreprises moyennes et petites.

M. André Rosinot. Qu'avez-vous fait depuis deux ans ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous avons pris des initiatives, en particulier le crédit d'impôts-recherche, qui procède non pas par une aide directe, mais par une diminution de charge. C'est la direction dans laquelle il faut aller.

M. Claude Wolff. C'est un transfert de charges ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Nous avons, en liaison avec les responsables patronaux, constitué une commission chargée de passer au crible l'ensemble des aides, d'en proposer des simplifications, de les transformer, chaque fois que possible, en allègements de charges. Tel sera l'objet de la réflexion au cours des six prochains mois.

Troisième direction : les charges.

Nous disposons d'études récentes qui sont fort utiles. La commission, réunissant patronat et administration, a montré clairement que le mouvement d'augmentation des charges ne s'est pas démenti depuis dix ans, qu'il n'est pas lié directement à tel ou tel changement de gouvernement et qu'il devient insupportable. Cette étude doit être complétée par celle de l'I. N. S. E. E. selon laquelle, si l'on additionne les impôts, les cotisations et les salaires, la France est dans une situation moyenne. Mais il reste que les entreprises ne peuvent pas, à elles seules, supporter le poids croissant de la protection sociale. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a dit fort justement qu'il fallait stopper cette évolution.

Quatrième direction : la réadaptation de l'épargne.

De toutes les dispositions prises, la plus novatrice est sans doute l'instauration du Codévi et du fonds industriel de modernisation. Les premiers résultats dont nous disposons laissent présager un succès exceptionnel de cet instrument d'épargne...

M. Claude Wolff. Au détriment de qui ?

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ... qui permettra très utilement de prêter à bas taux et sur une longue période à des entreprises, surtout petites et moyennes, pour favoriser les technologies modernes.

Mais toutes ces orientations en faveur des prix, des aides, des charges, de l'épargne industrielle, ne seraient pas suffisantes si, en même temps, le comportement bancaire n'était pas modifié et si les capacités d'autofinancement n'étaient pas restaurées.

Des débats ont pu avoir lieu dans le passé. Aujourd'hui c'est le développement industriel qui importe. Les entreprises doivent être en situation d'investir. C'est pourquoi toutes les orientations que j'ai développées doivent être rassemblées pour permettre aux entreprises d'aller de l'avant.

La deuxième condition du progrès industriel est l'adaptation au changement, l'évolution. Aussitôt, on pense à la vie au travail, et il est vrai qu'il y a une adaptation, voire une flexibilité à instaurer dans la vie au travail. C'est la raison pour laquelle, demain, le conseil des ministres retiendra des dispositions favorables au temps choisi, qui est une des grandes demandes des salariés eux-mêmes. C'est sur cette piste qu'il faut s'engager.

Mais l'évolution, la flexibilité c'est aussi la formation, sans laquelle rien n'est possible. Le premier gisement en France, c'est l'intelligence et c'est la formation.

Depuis deux ans, l'action gouvernementale a été fort puissante dans ce domaine : augmentation massive des moyens, ouverture de l'enseignement à la professionnalisation à partir du deuxième cycle, précisions dans le domaine de l'informatique, de l'électronique. Un effort considérable a été entrepris. Mais nous devons aller plus loin. Le triangle investissement-recherche-formation, est vraiment le triangle de base.

Parmi les initiatives qui ont été décidées, je veux appeler l'attention de l'Assemblée nationale sur deux d'entre elles qui sont de grande portée.

La première consiste, par un accord passé avec une chaîne de télévision nationale, à utiliser désormais le média télévisé pour sensibiliser à l'informatique, non pas des milliers ou des dizaines de milliers de Français mais, comme cela a été fait à l'étranger, des millions de Français. C'est l'affaire des deux ans qui viennent.

La deuxième initiative concerne le commerce. J'ai parlé tout à l'heure des insuffisances de la fonction commerciale en France. L'une des mesures retenues par le Gouvernement doit avoir valeur à la fois pragmatique et symbolique : l'ouverture d'une école nationale d'exportation en 1984.

Le dernier point sur lequel je voudrais insister à propos de flexibilité concerne la recherche et la décentralisation.

Je ne rappellerai pas — pourtant c'est un paradoxe — l'effort considérable et incontesté entrepris depuis maintenant deux ans en faveur de la recherche. S'il est un domaine dont le rythme a évolué sans commune mesure par rapport au passé, c'est bien celui-ci. Qu'il s'agisse de la loi d'orientation et de programmation, des dotations budgétaires, du décloisonnement entre les différents laboratoires et des laboratoires avec l'industrie, des perspectives ouvertes à l'A. N. V. A. R. — on pourrait multiplier les exemples — un effort massif a été consenti en faveur de la recherche, dans tous ces domaines, et par là même la communauté scientifique s'est sentie rétablie à son rang.

Le choix en faveur de la recherche est fondamental pour notre puissance industrielle parce que c'est ce qui sépare une attitude de pure expectative d'une vraie stratégie de conquête et d'anticipation. Des progrès doivent encore être réalisés. Il faut poursuivre les efforts budgétaires. Le budget pour 1984 qui vous sera soumis, budget de rigueur dans les autres secteurs, comporte une augmentation en volume de 8 p. 100 des dépenses de recherche. Il faut continuer le décloisonnement pour les statuts des personnels de recherche. Il faut prolonger les programmes mobilisateurs. Il faut améliorer les emplois budgétaires, car la recherche a besoin de recrutements réguliers. Il faut surtout augmenter l'effort de recherche des entreprises. Nous nous sommes fixé un objectif : consacrer 2,5 p. 100 du produit national brut en 1985 aux crédits destinés à la recherche, contre 1,8 p. 100 en 1981, car le risque principal est un abaissement de l'effort de recherche des entreprises. Et pendant ce temps, les Japonais, les Américains, eux, galopent.

C'est pourquoi l'une de nos grandes priorités, à la fois pour elle-même et pour adapter notre société au développement industriel, c'est la recherche scientifique.

Dernier élément de souplesse : la décentralisation.

Vous avez voté deux grandes lois en 1981 et en 1982. Elles commencent à passer dans les faits. Le Gouvernement a décidé, d'ores et déjà — je suis heureux de vous l'annoncer — deux mesures supplémentaires.

D'abord, les produits des Codévi — appelés, nous l'espérons, à un très vaste succès — resteront, dans la proportion d'un cinquième des sommes collectées, au niveau des circuits de financements et des entreprises régionales.

Ensuite, compte tenu, d'une part, des difficultés de fonctionnement du C.I.R.I. — comité interministériel de restructuration industrielle — et, d'autre part, de l'expérience assez positive des comités régionaux de restructuration industrielle — Corri —, nous avons décidé, à partir de l'an prochain, d'étendre à toutes les régions l'existence de ces comités. Ces dossiers ne remonteront plus à Paris. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.*)

La dernière condition du progrès industriel est internationale.

Pouvons-nous faire tout cela ? La réponse est non. La France est ouverte sur le monde, elle entend le rester. Cette ouverture est en direction de tous les pays : à l'égard des pays industrialisés avec lesquels il faut rétablir un équilibre mal-mené ; à l'égard des pays de l'Est, où des perspectives très vastes existent en matière commerciale ; à l'égard des pays du tiers monde, où nous avons noué des accords de codéveloppement qui, je crois, donnent satisfaction aux uns et aux autres. Mais la priorité numéro un, c'est bien évidemment l'Europe. Pourquoi l'Europe en 1983 ? Tout simplement parce que, dans la révolution technologique dont je parlais tout à l'heure, le fractionnement de l'Europe en matière industrielle est un luxe que nos nations ne peuvent plus supporter. Si nous voulons avoir la taille, la dimension, le potentiel nécessaires pour faire aux face aux deux géants, nous devons réunir nos efforts. Je sais bien que depuis vingt-cinq ans maintenant que le Marché commun existe, le bilan n'est pas très brillant : pas un groupe transnational européen ne s'est créé. Certes, il y a eu le C. E. R. N., le J. E. T. en matière scien-

lifique, Ariane, l'Airbus, en matière industrielle. Mais pour l'essentiel, les marchés publics sont cloisonnés. Le Marché commun n'est commun que pour les produits ordinaires.

M. Francis Geng. Les agriculteurs apprécieront !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Chacun regarde chez soi, refuse de s'ouvrir aux autres. C'est une grande erreur, et si elle devait être poursuivie, les nations d'Europe risqueraient, individuellement et collectivement, de passer au deuxième rang.

Les domaines dans lesquels la coopération est possible sont très vastes : tous ceux où l'effet de taille peut jouer, tous ceux qu'implique la révolution technologique, c'est-à-dire l'informatique, les biotechniques, la robotique, les transports terrestres, le spatial, l'océanographie. Le programme Esprit, actuellement à l'étude, est un excellent exemple de ce qu'il faut faire. La France soutient et soutiendra ces initiatives, et elle a déposé auprès de ses partenaires un mémorandum en ce sens.

Je n'ignore aucun des obstacles qui existent, ni les égoïsmes nationaux, ni la divergence des conceptions sur l'Europe, les uns — c'est notre cas — y voyant une union douanière, d'autres, une zone de libre-échange. Néanmoins, la construction d'un espace européen pour l'industrie et pour la recherche est l'une des meilleures chances de la France.

Mesdames, messieurs, dans cet exposé trop long, trop court, où est l'essentiel ?

M. Gilbert Sénés. Il n'est pas trop long ; il est excellent !

M. Claude Wolff. En tout cas, il n'est pas trop court !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Le choix est assez simple : modernisation ou déclin ? C'était le même choix après la guerre, lorsque la France a établi le premier Plan. Aujourd'hui, nous en sommes au IX^e Plan. Les objectifs, les priorités, les mesures, les méthodes sont évidemment différents, mais le choix est le même. Voulons-nous rester cramponnés à ce qui existe, essayer de combattre la croissance zéro par la productivité zéro, ou bien acceptons-nous d'aller de l'avant et choisissons-nous la modernisation ?

Le choix, c'est la modernisation, qu'elle soit industrielle, scientifique, technologique, financière ou administrative. C'est là, pour l'essentiel, que se trouve le choix du Gouvernement.

Ce choix ne peut être efficace s'il n'y a pas autour de ces objectifs une sorte de rassemblement.

M. André Rossinot. C'est un appel au secours !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. S'agissant des forces économiques et sociales, ce rassemblement suppose l'acceptation d'un certain nombre de règles communes. Pas d'antisyndicalisme primaire, pas d'antipatronalisme primaire. (Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Parfait Jans. C'est vraiment le cri du cœur !

M. Georges Benedetti. Le cri du portefeuille, oui ! Ces gens-là n'ont jamais eu de cœur et n'en auront jamais.

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Disons que certains auraient peut-être été mieux inspirés de réagir aux deux parties de ma phrase. (Rires sur les bancs des socialistes.) En tout cas, mesdames, messieurs les députés, s'agissant des forces économiques et sociales, cette notion de rassemblement pour soutenir ceux qui sont en première ligne dans la bataille industrielle est absolument indispensable.

Il faut aussi le rassemblement des forces politiques.

Je m'adresse aux députés de la majorité pour leur dire : chers amis, le choix, c'est celui de la modernisation. Ce choix n'est pas facile. La modernisation crée des emplois mais dans certains cas, elle peut en coûter. Cela suppose donc de notre part un formidable effort de formation, d'innovation, de création. Mais qu'aurions-nous à répondre aux jeunes qui veulent travailler, vivre, dans une société de création si nous ne faisons pas un tel effort ? Notre tâche ne peut pas consister à épargner l'effort. Aucun pays ne le peut. Notre tâche doit consister à répartir équitablement l'effort et à le faire servir à ce qui est utile, notamment à l'industrialisation du pays.

Aux députés de l'opposition, je souhaite aussi dire, au-delà de l'ensemble de ce discours, quelque chose de particulier : les difficultés industrielles dont j'ai parlé, vous auriez

eu à les connaître si vous étiez restés au pouvoir et vous savez que ce qui est fait aujourd'hui pour former, pour rechercher, pour innover pour exporter, pour investir, est, en tout état de cause, indispensable. Dans ces conditions, ne pourrait-on pas au moins sur ce terrain de la modernisation industrielle, trouver un point de rassemblement ? (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Emmanuel Hamel. Dites-le aux communistes !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. J'ai dit au début de mon exposé qu'il s'agissait non pas seulement d'une crise économique internationale mais aussi d'une révolution industrielle. Si nous voulons faire face à cette révolution industrielle, il faut que nous mobilisions les énergies de tout le monde...

Un député de l'union pour la démocratie française. Voyez Krasucki !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. ...celles des responsables d'entreprise, celles des cadres, des agents de maîtrise, et des techniciens, des employés et des ouvriers. Tout le monde a sa place dans ce mouvement.

Mesdames, messieurs, les députés, il n'y a pas, en France, beaucoup de terrains, malheureusement où l'on puisse rassembler les énergies. Je vois ceux de la paix et de la modernisation industrielle.

M. Emmanuel Hamel. C'est aux communistes qu'il faut dire cela, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'industrie et de la recherche. Dans ce débat, je souhaite tout simplement qu'on comprenne que, quelles que soient les options politiques, le pays a besoin de ce rassemblement industriel. Et j'affirme, certain que vous partagerez cette conviction, qu'aujourd'hui il n'est pas de tâche plus importante pour la fin du XX^e siècle que la modernisation et le développement industriels. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Michel d'Ornano, premier orateur inscrit.

M. Michel d'Ornano. Monsieur le ministre de l'industrie et de la recherche, vous passez pour un proche du Président de la République qui suit à la lettre sa politique et ses enseignements. Après vos écrits et vos interviews, votre propos vient d'en administrer la preuve à ceux qui auraient pu en douter.

Nous entendions, il y a quelques jours, le Président de la République, dans son intervention télévisée, affirmer calmement que les charges des entreprises sont excessives et qu'il arrive un moment où elles deviennent insupportables, oubliant probablement que la veille le conseil des ministres, qu'il présidait, avait décidé de proposer au Parlement l'augmentation des impôts. (Protestations sur les bancs des socialistes.)

M. Maurice Briand. Amalgame !

M. Michel d'Ornano. De la même façon, nous venons de vous entendre plaider pour la libération des prix industriels et le profil, contre la bureaucratie tatillonne et les nationalisations rampantes, mais vous oubliez que c'est votre Gouvernement qui a rétabli le contrôle des prix...

M. Bruno Vennin. Et vous, vous ne l'avez jamais appliqué peut-être ?

M. Michel d'Ornano. ... et qui accentue de jour en jour l'emprise des bureaux sur une industrie qui, véritablement, n'en peut plus. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

Même discours, même mystification ! J'attendais le couplet sur l'héritage que beaucoup de vos amis, à commencer par le Président de la République, chantent souvent inconsidérément...

Plusieurs députés socialistes. Il est vrai !

M. Michel d'Ornano. Vous êtes probablement plus habile, vous êtes plus prudent ou vous avez davantage de mémoire.

Vous avez trouvé en arrivant en 1981 une industrie qui s'était progressivement construite depuis les années soixante, qui avait su engendrer des groupes solides qui pénétraient sur tous les marchés du monde (Murmures sur les bancs des

socialistes) et qui avait su constituer tout un réseau de petites et moyennes entreprises qui assuraient plus du tiers de notre production.

Nous étions une des premières puissances industrielles mondiales. La productivité des entreprises augmentait d'un peu plus de 5 p. 100 par an, nous étions, selon les moments, le troisième ou le quatrième exportateur mondial. Tout cela était fait dans l'intérêt de l'économie française tout entière, dans l'intérêt du niveau de vie des familles.

M. Jean-Claude Gaudin. Très bien !

M. Michel d'Ornano. Mais je ne vais pas m'étendre davantage là-dessus. Je voudrais simplement vous citer trois jugements qui ont été portés sur cette époque et qui me paraissent intéressants

« Sur la période de quinze ans, 1964-1979, l'industrie française a reconquis une grande partie de son retard sur l'industrie allemande, s'est créé un excédent commercial durable vis-à-vis de la Grande-Bretagne, a relativement bien résisté aux nouvelles concurrences européennes — Italie, par exemple. » Je viens de citer un extrait du rapport Bloch-Lainé qui avait été commandé par le Président de la République, et pas précisément pour glorifier le septennat précédent. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

La deuxième citation est celle d'un orateur qui s'adressait au gouvernement de l'époque, le 12 octobre 1978 : « D'abord, vous consacrez vos efforts à l'accroissement des profits et vous y parvenez comme deux chiffres le prouvent : en 1974, quand M. Giscard d'Estaing a été élu Président de la République, le taux d'autofinancement de nos entreprises était d'un peu moins de 60 p. 100. Actuellement, il dépasse 80 p. 100. Ce premier objectif, de quels atours le parez-vous ? Vous l'ornez d'un beau raisonnement économique qui en l'occurrence ne vaut rien. Les profits provoqueraient des investissements, eux mêmes créateurs d'emplois, c'est un faux calcul, car il n'existe pas de demande. Nous ne saurions admettre le nouveau théorème établi par le gourou de la technocratie qu'est M. Michel Albert : « Tout pour l'exportation et tout pour l'industrie, du moment qu'elle exporte. »

Troisième citation : le 17 octobre 1979, s'adressant toujours au gouvernement de l'époque, le même orateur déclare : « Redressement ? Vous avez raison s'il s'agit des profits, en particulier de ceux des grandes entreprises : de 1976 à 1979, les profits de la C. G. E. ont augmenté de 142 p. 100, ceux de Peugeot S. A. de 330 p. 100, ceux de P. U. K. de 337 p. 100. Du premier semestre de 1978 au premier semestre de 1979, les bénéfices nets ont augmenté de 160 p. 100 pour P. U. K. »

M. François Loncle. Ils ont servi à quoi ?

M. Michel d'Ornano. L'orateur s'appelait Laurent Fabius. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Quand je l'entends déclamer aujourd'hui que l'alternative, à propos de ces entreprises que je viens de citer, c'était la liquidation ou la nationalisation, je le renvoie à ses propres paroles. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. Et toc !

M. Philippe Bassinet. C'est un peu simpliste !

M. Michel d'Ornano. Comment en est-on arrivé là ? Ah ! monsieur le ministre, comme vous aimeriez aujourd'hui pouvoir citer ces mêmes chiffres, ces mêmes taux d'autofinancement pour les entreprises que vous avez nationalisées, désorganisées, démotivées...

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. Oui !

M. Michel d'Ornano. ... et qui sont aujourd'hui à la charge d'un Etat désemparé, qui bouche les trous avec des moyens de fortune. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Comment en est-on arrivé là si vite ?

M. Jean-Claude Gaudin. C'est parce qu'ils sont mauvais !

M. Michel d'Ornano. Au début du septennat, vous affirmiez avoir une doctrine industrielle solide. Cela n'a pas dû bien marcher puisqu'on a été obligé de changer si souvent le responsable de la rue de Grenelle. En deux ans, quatre ministres

s'y sont succédé. Cela montre bien l'incohérence de la politique suivie, surtout lorsqu'on observe à quel point ils étaient dissemblables.

Je passe sur le premier dont la présence aura été éphémère. Mais je note le contraste qui existe entre l'attitude du deuxième et celle du troisième. L'un était un homme affable, d'une discrétion frisant l'absence. L'autre était un homme autoritaire, péremptoire, centralisateur et auquel devait probablement penser l'un de ses collègues du Gouvernement quand il déclarait : « La différence est entre ceux qui pensent que l'on peut faire marcher l'industrie française à grands coups de pied quelque part et ceux qui pensent que c'est un peu plus difficile. » Il a été limogé. Vous voyez. Qu'allez-vous faire ? Votre discours...

M. Jacques Mahéas. Bon !

M. Michel d'Ornano. ... est conciliateur et vague, contradictoire et flou.

M. Philippe Bassinet. C'est un spécialiste qui parle !

M. Michel d'Ornano. Vous observez l'oursin qu'on vous a mis dans les mains et vous êtes perplexe. Pourtant, la tâche est plus facile pour vous que pour nous.

Nous, nous avons à faire face à deux chocs pétroliers ; ils sont derrière nous. Il est vrai que vous vous avez à faire face au choc socialiste. (*Protestations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Philippe Bassinet. C'est digne du casino de Deauville !

M. Michel d'Ornano. Cette doctrine, elle reposait sur quoi ? On a d'abord voulu faire la relance par la consommation. On a affaibli l'appareil productif français, alourdi les charges des entreprises, diminué leurs capacités d'investissement. Beau rêve coûteux. On a voulu mener la politique des filières. Ce n'est pas nouveau, cela existait déjà et cela peut réussir : ce fut le cas pour les filières nucléaire et pétrolière. Mais on a vu bien vite que la direction dans laquelle s'engageaient les socialistes n'était pas la bonne. Créer, par exemple, une filière de la sidérurgie en faisant acheter par des entreprises sidérurgiques en perte des entreprises qui utilisent de l'acier, c'est naturellement ajouter des pertes à d'autres pertes ! Finalement, de toutes les filières, vous avez choisi la plus mauvaise : la filière idéologique. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

Nous avions une politique que vous avez critiquée, celle des créneaux. Elle consistait à essayer de renforcer nos points forts partout où ils existaient. C'était le bon sens. En additionnant des pertes à des pertes, vous avez renoncé aux créneaux et vous n'avez pas construit les filières.

On a voulu mener une politique de reconquête du marché intérieur. Qu'est-ce que cela signifie ? S'agit-il de redevenir les meilleurs et les plus compétitifs ? Alors, cela porte un nom, cela s'appelle : développer la productivité. S'agit-il de fermer nos frontières pour empêcher les biens extérieurs de rentrer ? Alors, cela porte un nom, cela s'appelle le protectionnisme. De toute façon, vous avez perdu. En 1982 et en 1983, 90 p. 100 des branches françaises ont perdu des parts de marché.

Vous avez voulu conduire une politique de consensus social. C'est une idée généreuse qui doit être poursuivie, mais pas dans le sens où vous le faites. Le consensus social, ce n'est pas de nommer à la tête des entreprises, dans les cabinets ou dans les administrations des militants syndicaux ou des militants politiques. Croyez-vous que cela entraîne l'adhésion autour d'eux ? Jamais, je dis bien « jamais », la politique de décision n'a été en France plus concentrée, plus secrète, plus éloignée des entreprises et jamais le cabinet de l'Élysée n'a été aussi souverain.

Si vous voulez un consensus social, commencez par dire la vérité au pays. Annoncez clairement les suppressions d'emplois qui sont programmées au lieu de les laisser filtrer, petit à petit, et d'entretenir le flou. Dites la vérité sur ce qui va se passer dans la sidérurgie, dans l'automobile et à Tréfilimétaux. Croyez-vous que vous pouvez entraîner un consensus social lorsque le monde ouvrier est inquiet sur l'avenir des entreprises qui le concerne ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés socialistes. Pas vous !

M. Guy Ducloné. Monsieur le comte, vous êtes bien gentil !

M. Michel d'Ornano. En dehors de tous ces grands discours, vite abandonnés les uns après les autres, il y avait la politique des plans sectoriels. Ce fut une succession de ratages. Il y a eu le plan machine-outil; très vite, des milliards dépensés, un déficit d'exploitation agrandi, des capacités d'investissement qui ont diminué. Il y a eu le plan cuir; aucune des mesures prévues n'a été mise en œuvre. Il y a eu le plan électronique; vous avez fait des annonces à tel point démesurées que vous n'êtes même plus crédible. Dans ce domaine, on est loin des apports de l'Etat qui avaient été annoncés par votre prédécesseur.

Aujourd'hui, vous avez trouvé une bonne idée, celle de transférer aux P. T. T. la charge d'une partie de cette filière. Résultat: on avait fait marcher de mieux en mieux le téléphone pendant les sept années précédentes, on commence à le voir se dégrader aujourd'hui et si le chansonnier célèbre revenait à la vie « Le 22 à Asnières » redeviendrait peut-être d'actualité. *(Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes. — Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

M. Louis Maisonnat. Ça, c'est crédible!

M. Michel d'Ornano. Il y a eu des interventions directes qui n'ont servi qu'à faire survivre des entreprises, pratiquement sans jamais parvenir à trouver des solutions durables. Songez à Manufrance, à la Chapelle-Parblay, à la Cellulose de Strasbourg! Et ces interventions directes ont très souvent un effet pervers puisque, en faussant les lois du marché, elles mettent en difficulté des entreprises saines.

M. Jacques Mahéas. Les travailleurs apprécieront!

M. Michel d'Ornano. Mais au-delà de tout cet interventionnisme brouillon et inefficace, vous aviez une grande idée maitresse: les nationalisations. Près du tiers de la production industrielle française est aujourd'hui contrôlée par le secteur public. C'est un triple désastre: économique, social et financier.

Economique d'abord: la paralysie, la confusion et la bureaucratie règnent.

La paralysie? Pendant plus d'un an, aucune décision concernant les investissements ou la stratégie n'a été prise.

La confusion? Votre gouvernement lui-même est divisé. Le ministre des P. T. T. est allé — vous le savez mieux que d'autres — vous faire part de son désaccord profond en ce qui concerne la restructuration du secteur de la communication entre C. G. E. et Thomson, avant de la soutenir officiellement du bout des lèvres.

Quant à l'autonomie des entreprises nationales, dont vous avez parlé tout à l'heure, est-il vrai que votre prédécesseur a écrit une lettre au président de Bull pour lui donner l'ordre d'acheter « Transac » à un prix exorbitant fixé d'avance? Est-ce cela l'autonomie des entreprises?

Sur le plan social, les entreprises nationales échappent maintenant à tout contrôle du Parlement. Les contrats de Plan ne lui sont pas soumis. Quant à la démocratisation de l'entreprise, elle est bien illusoire. Loin de faire participer les travailleurs à la vie de l'entreprise, vous avez confondu syndicalisme et gestion, et vous avez alourdi et désorganisé la machine.

Sur le plan financier, la charge devient insupportable pour le pays. Les entreprises anciennement nationalisées avaient réalisé, en 1980, 420 millions de francs de bénéfices. Leurs pertes s'élevaient aujourd'hui à 21 milliards et demi. Celles de la sidérurgie sont passées de 3,2 milliards à 8,2 milliards.

J'ai été heureux de vous entendre tout à l'heure dire que vous n'aviez pas l'intention de procéder à une fusion des entreprises sidérurgiques, et ce au moment même où je relisais la proposition de loi signée par M. Mexandeau qui demandait la création de « Sidérurgie de France », et affirmait qu'atteindre un objectif de production de 31 millions de tonnes d'acier n'était qu'une question de volonté. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française.)*

Quant aux entreprises nouvellement nationalisées, elles sont passées de 700 millions de bénéfices en 1980 à 6,8 milliards de pertes. Total: 36 milliards de pertes.

Et ne prétendez pas que les dotations en capital vont permettre d'investir; elles ne couvrent même pas le déficit d'exploitation. Par conséquent, il s'agit bel et bien de boucher des trous, rien de plus! *(Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

M. Francis Geng. C'est le sapeur Camembert!

M. Michel d'Ornano. Vous nous dites: pas d'extension du secteur public, et pourtant ça continue avec comme dernier exemple en date Framatome. Nous avions pourtant organisé l'industrie nucléaire française à laquelle vous rendez hommage tout à l'heure. Maintenant, vous allez progressivement la nationaliser.

Pendant ce temps, aucune des rétrocessions qui avaient été envisagées n'a été effectuée. Dans une de vos récentes interviews, vous parliez d'une « loi de respiration des entreprises ». Quel aveu! Le titre est bon, car nous sommes effectivement au bord de l'asphyxie.

M. Jean-Michel Boucheron. (Charente.) Qui ça, « nous »?

M. Michel d'Ornano. Voilà le résultat de votre politique industrielle.

Mais, au-delà des erreurs et des maladresses, il y a eu une mauvaise politique économique. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les sept indicateurs de la santé des entreprises qui sont pour vous autant d'échecs.

La production: elle a diminué depuis 1981.

L'investissement: il était, en 1980, trois points au-dessus du niveau de 1970; il est aujourd'hui treize points au-dessous.

La productivité: nous étions, en 1981, au huitième rang des pays industrialisés; nous sommes passés au quinzième.

L'emploi: vous avez perdu 280 000 emplois en deux ans dans le secteur de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics.

Les moyens des entreprises: les fonds propres s'effondrent, les capacités d'investissement diminuent. En huit mois, cette année, vous avez battu un triste record: 27,5 p. 100 de faillites supplémentaires dans les entreprises industrielles.

Les parts de marché: selon l'I. N. S. E. E., en 1982 et 1983, les entreprises françaises ont reculé partout devant leurs concurrentes. Si j'en crois une note de conjoncture de Paribas, le montant de nos grands contrats a diminué de 32 p. 100 au cours du premier semestre.

Les exportations: leur volume est inférieur à ce qu'il était en 1981.

Voilà ce qui s'est passé dans notre économie. Vous avez suscité l'opposition des entrepreneurs français, démobilisé les cadres et inquiété le monde ouvrier qui craint pour l'avenir des entreprises.

Mais il y a plus alarmant encore: si vous n'avez pas de politique industrielle, le parti communiste, lui, en a une. Elle s'exprime dans les écrits et les propos de Philippe Herzog ou de Pierre Juquin. Cette stratégie est fondée sur un principe: on peut produire à perte, et c'est socialement rentable. C'est le contraire des propos que vous avez tenus tout à l'heure. La stratégie communiste tend au protectionnisme, à l'interdiction pour les firmes françaises d'investir à l'étranger, à l'utilisation de vos lois, monsieur Ralite, à l'utilisation des textes qui donnent de nouveaux pouvoirs aux comités d'entreprise.

M. Georges Marchais. Vous devriez prendre un abonnement à l'*Humorité*, monsieur d'Ornano, au lieu de dire des bêtises pareilles!

M. Michel d'Ornano. Monsieur Marchais, si cette stratégie était appliquée, la liberté des entreprises françaises et le niveau de vie des Français seraient menacés. Voilà la réalité! *(Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Protestations sur les bancs des communistes.)*

Alors, Monsieur le ministre de l'Industrie et de la recherche, avez-vous la volonté de vous opposer à cette stratégie? Je veux le croire, mais en avez-vous la capacité? Quand je vois comment les choses se passent sur le terrain, dans les entreprises, j'en doute!

M. Jean-Claude Gaudin. Exactement!

M. Michel d'Ornano. Tel est le constat. Alors que faut-il faire? Oh, ce n'est pas de vous que nous attendons les décisions à prendre. Vos successeurs devront changer complètement de cap.

M. René Drouin. On les a vus à l'œuvre!

M. Michel d'Ornano. Il faudra d'abord retrouver une monnaie forte, condition d'une bonne économie.

M. Gustave Anseret. Vous avez la mémoire courte!

M. Michel d'Ornano. Il faudra dénationaliser le crédit et la plus grande partie des entreprises. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*) Il faudra alléger les charges des entreprises qui sont devenues insupportables. Lorsque vous affirmez dans une interview que si l'on considère les charges fiscales et sociales plus les salaires, les charges sont inférieures en France à ce qu'elles sont en Allemagne, c'est inexact, car vous ne tenez pas compte du coût de l'heure travaillée qui est bien plus élevé.

Il faudra également traiter les petites et moyennes entreprises autrement que les grandes, assurer plus de flexibilité, car les mesures que vous prenez pour la sauvegarde de l'emploi vont très souvent à l'encontre de ce que vous souhaitez. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Il faudra redonner aux syndicats leur place...

M. Louis Maisonnat. Ça c'est le bon sens !

M. Michel d'Ornano. ... en faisant en sorte qu'ils se bornent à assumer leur fonction qui consiste à défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs et non à s'occuper de la gestion des entreprises.

M. Gustave Ansart. Travaille et tais-toi !

M. Michel d'Ornano. Il faudra que, quand on s'engage dans l'industrie, on soit aidé au lieu de subir des handicaps.

Il faudra, enfin, supprimer les contraintes imposées aux industriels qui font qu'ils passent maintenant plus de temps à sauter les barrières que l'on place devant leurs pas qu'à s'occuper de leur propre entreprise.

M. René Drouin. Ce n'est pas l'affaire des seuls patrons !

M. Michel d'Ornano. Voilà ce qu'il faudra faire quand vous ne serez plus là, monsieur le ministre.

En fait, ce qui est en cause, c'est le rôle de l'Etat. L'industrie française subit l'envahissement de l'Etat. Celui-ci a abandonné son rôle d'arbitre. Il s'est orienté vers la gestion et est même allé jusqu'à l'indigestion ! (*Sourires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.* — *Exclamations sur les bancs des socialistes et des socialistes.*)

Il faudra rendre à l'Etat son rôle. Et, tout comme dans le passé il a fallu une loi pour la liberté du commerce et de l'industrie, l'U. D. F. proposera une véritable charte des libertés économiques dont je vais exposer quelques principes.

Premier principe : la liberté d'entreprendre, dans tous les domaines, du crédit, de la production, des échanges, sans que le statut juridique d'une entreprise puisse être remis en cause en cours de route du fait de sa dimension.

Deuxième principe : le maintien de la concurrence dans le marché. Ainsi, tout comportement, même s'il est le fait d'une administration ou d'une entreprise publique, qui tendrait à fausser ces règles de la concurrence, devrait être examiné par la commission de la concurrence et éventuellement soumis au contrôle du Parlement.

Troisième principe : les prises de contrôle d'une entreprise, quelle qu'elle soit, seraient subordonnées à des conditions rigoureuses. Si cela devait conduire à un monopole, on procéderait à l'examen des abus de position dominante de la part des dirigeants, mais aussi des syndicats lorsque, par exemple, une grève empêche le bon fonctionnement des services publics. Il appartiendrait alors au Parlement de décider s'il veut maintenir la situation et les prérogatives existantes.

M. Gustave Ansart. Vous confirmez !

M. Michel d'Ornano. Quatrième principe : le coût des mesures décidées par l'administration serait examiné, car elles sont très souvent source de charges supplémentaires pour les entreprises, pour les employeurs, pour les salariés. Le Parlement doit veiller à ces charges et elles devraient être autorisées par lui.

Enfin, cinquième principe : si une entreprise publique du secteur concurrentiel se révèle incapable d'assurer l'équilibre de ses finances, elle constitue une charge pour la nation. Il appartiendrait donc au Parlement d'examiner cette situation et de décider s'il convient ou non de la replacer dans le secteur concurrentiel. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Tels sont les principes d'une véritable charte des libertés économiques.

Si elle vous agréé, monsieur le ministre de l'industrie et de la recherche, nous sommes à votre disposition pour vous la remettre et pour en discuter ici.

M. Jean-Claude Gaudin. Très bien !

M. René Drouin. C'était la politique de M. Barre il y a cinq ans !

M. Michel d'Ornano. Tel est le diagnostic.

M. Gustave Ansart. Vous n'avez pas dit un mot des travailleurs !

M. Michel d'Ornano. Tels sont les remèdes que nous proposons.

M. Jean-Jacques Barthe. Et vous avez été ministre de la recherche et de l'industrie !

M. Jean-Claude Gaudin. Vous, vous avez Krasucki !

M. Michel d'Ornano. Lorsque vous êtes arrivés au pouvoir, au début du septennat, vous vous êtes à l'évidence inspirés du principe énoncé par Mark Twain : « Pour réussir dans la vie il n'est besoin que de la confiance et de l'ignorance. »

La confiance, elle est partie, et, après deux ans d'exercice du pouvoir, l'ignorance n'est plus une excuse. Est-il trop tard ? Vos alliés communistes sont-ils si nécessaires (*Exclamations sur les bancs des communistes*) ou si encombrants que vous ne puissiez aujourd'hui vous délivrer de toutes ces doctrines archaïques...

M. Louis Maisonnat. Il y en a qui prendraient bien la place !

M. Michel d'Ornano. ... et, sans qu'il y ait besoin de lois, laisser enfin respirer l'industrie française ? Malheureusement, je le crains ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Marchais.

M. Georges Marchais. Mesdames, messieurs, le débat que nous engageons aujourd'hui revêt une très grande importance. Il doit, en effet, contribuer à donner une nouvelle impulsion à la rénovation et au développement de l'industrie française.

Nous y participons avec ardeur, conscients que les Françaises et les Français, en condamnant en 1981 la politique de déclin de notre économie conduite des années durant par la droite, attendent de la gauche qu'elle fasse du redressement industriel du pays une priorité.

Nous y participons en toute responsabilité, car les enjeux sont considérables. Il s'agit, en utilisant les atouts dont dispose notre pays, de jeter les bases d'une nouvelle croissance, de mettre en œuvre des solutions porteuses à la fois d'efficacité économique et de progrès social, ouvrant la voie à des coopérations fructueuses avec les autres peuples.

En ce sens, ce débat se doit de rencontrer un large écho dans l'opinion et d'avoir des prolongements dans le pays. La grande politique industrielle nationale que nous voulons et qui est nécessaire, tant pour la France elle-même que pour son rayonnement international, ne se réalisera pas sans l'intervention active du monde du travail dans la diversité des catégories qui le composent.

En matière industrielle, depuis qu'elle dirige le pays, la gauche a pris de nombreuses mesures. Pour en apprécier pleinement la portée, il faut les rapporter à l'état de délabrement dans lequel la politique antérieure a plongé l'industrie française. On nous a parfois accusé de noircir la réalité. Mais chacun est à même de mesurer aujourd'hui l'ampleur des dégâts que la politique de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac a causé à notre économie : des branches entières vouées au démantèlement ; un total de 700 000 emplois supprimés dans l'industrie ; des réalisations essentielles constamment retardées ; un parc de machines qu'on a laissé vieillir ; la France reléguée au second rang dans le domaine de la qualification ; les investissements privés, la recherche industrielle privée en diminution ; la domination accentuée des Etats-Unis, du Japon, de la République fédérale d'Allemagne.

Certes, notre pays a également connu des succès industriels au cours de cette période. Il le doit pour l'essentiel aux efforts accomplis par les entreprises publiques, dans le domaine du nucléaire, des télécommunications, de l'aéronautique. Il le doit également aux efforts de la recherche nationale, de certaines petites et moyennes entreprises et, avant tout, aux succès obtenus par la lutte des travailleurs, qui ont permis la sauvegarde d'un potentiel de progrès important.

Dès son arrivée au pouvoir, la gauche s'est attachée à prendre appui sur ces atouts pour relancer notre industrie. Elle a entrepris un effort de renouveau pour le textile, la machine-outil, le meuble, le charbon. Elle a envisagé de premiers objectifs dans les contrats de plan pour la filière électronique, qui a une perspective de développement ambitieuse. Elle a cherché, en contrepartie de la distribution de fonds publics, à mieux défendre l'emploi. Elle a décidé un effort financier important en faveur de la formation, de la recherche, de l'industrie, aussi bien publique que privée. Elle a procédé à d'amples nationalisations, avec l'objectif d'affranchir certaines grandes entreprises des exigences financières des actionnaires privés, de développer les capacités humaines et matérielles, de répondre aux besoins sociaux et nationaux.

Pourtant, on ne peut que constater aujourd'hui, les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des efforts consentis. La production industrielle ne progresse pas depuis le deuxième semestre 1982. Le déficit du commerce extérieur va, certes, décroître cette année, mais cela est dû non au redressement de notre industrie, mais à l'arrêt de la croissance. La poursuite de notre endettement extérieur, non seulement public, mais aussi bancaire et privé, souligne d'ailleurs la précarité des améliorations récentes de cet indice économique.

Il faut donc s'interroger sur les causes de cette situation.

A nos yeux, les difficultés que nous rencontrons et que nous voulons contribuer efficacement à surmonter sont de deux ordres.

La première de ces difficultés tient au comportement du grand patronat, à sa volonté de maintenir le cap d'une politique qui a enfoncé le pays dans la crise, de gérer pour accroître la rentabilité financière à tout prix, sans compter sa détermination de tout tenter pour conduire la gauche à l'échec.

C'est ainsi qu'il poursuit dans la voie de l'abandon de productions tournées vers le marché intérieur et de la priorité absolue à l'exportation. Ne jurant que par l'implantation aux Etats-Unis, il constitue des fortunes à l'étranger et utilise la hausse du dollar pour spéculer contre le franc. Il procède à nouveau à des suppressions massives d'emplois, mutilé les dépenses pour la formation et la recherche. Aujourd'hui, 60 p. 100 des ressources financières des entreprises — profits, recettes financières, emprunts — sont dilapidés pour grossir les fortunes privées, assurer l'exportation des capitaux, alimenter les « trésors de guerre », la spéculation et les opérations financières. Dans de telles conditions, l'octroi d'aides publiques à l'industrie est détourné de son sens et contribue à grossir encore les gâchis du capital.

La deuxième difficulté tient au fonctionnement actuel du secteur nationalisé.

Incontestablement, des efforts de développement ont été amorcés dans certains groupes. C'est le cas pour l'opération Renault 2000 à Billancourt, pour la moyenne gamme en informatique chez Bull, pour la rénovation démocratique de la gestion de la R. A. T. P., ou encore pour certains efforts constructifs chez Rhône-Poulenc.

Mais, dans le même temps, les directions continuent de s'accrocher trop souvent aux critères de gestion du passé, dont on a pourtant amplement constaté les résultats négatifs, en se pliant aux modèles d'organisation et de stratégie des sociétés multinationales.

C'est ainsi que des banques nationalisées, de la Société Générale à Paribas, placent des fonds dans les paradis fiscaux étrangers et spéculent en dollars, alors que l'argent manque pour développer des productions nationales et régionales.

C'est ainsi également, pour m'en tenir à l'exemple le plus récent, que la C. G. E. et Thomson, au lieu de coopérer pour créer, passent un accord qui risque d'aboutir à l'arrêt d'une technologie française de pointe, à l'abandon de plus de 30 p. 100 du marché intérieur, à des milliers de suppressions d'emplois.

De telles pratiques, ajoutées aux pressions de la Communauté économique européenne en faveur de réductions de nos productions, ne permettent pas d'aboutir à une croissance viable. Elles mutilent gravement la portée des efforts financiers de l'Etat et tendent à gonfler les déficits.

Ces deux types d'obstacle sont donc importants. Mais pour aller de l'avant, la majorité de gauche, les pouvoirs publics, l'ensemble des travailleurs disposent, vous l'avez dit, monsieur le ministre, de moyens tout aussi importants.

Naturellement, nous n'ignorons pas l'ampleur et la complexité de la tâche. Nous savons que la croissance ne se gagne pas par décret. C'est précisément pourquoi nous disons que, face à

l'offensive de la droite et du grand patronat, il est possible de rassembler notre peuple autour d'une grande ambition industrielle nationale qui soit à la fois efficace et réaliste.

Pour y parvenir, trois conditions sont indispensables, que j'évoquerai brièvement dans le temps qui m'est imparti.

M. Albert Brochard. Supprimer les patrons ?

M. Georges Marchais. La première, c'est de prendre appui résolument sur l'intervention des travailleurs dans leur ensemble.

La démocratisation de l'entreprise n'est pas, en effet, seulement un problème de nouvelles relations humaines à construire, c'est également un gage d'efficacité économique et un moyen de progrès social.

Permettre cette intervention, c'est tout d'abord engager un effort massif de formation continue. Chaque travailleur doit pouvoir acquérir une qualification et l'améliorer. D'une façon générale, on pourrait parvenir rapidement à consacrer en moyenne 10 p. 100 du temps de travail à la formation. Ainsi, une vaste perspective de promotion du travail qualifié, de plan de carrière s'ouvrirait pour tous les salariés et la scolarité des jeunes trouverait un sens nouveau. Moderniser l'industrie, ce n'est pas seulement introduire de nouveaux équipements. L'investissement matériel doit toujours s'intégrer dans des choix efficaces de formation des hommes, de recherche, de production et d'emploi, d'amélioration des conditions et du contenu du travail.

Cette démarche, qui permettrait notamment de jeter les bases d'une maîtrise nationale des technologies nouvelles, se situe aux antipodes de ce refrain rabâché par le grand patronat selon lequel progrès technique serait synonyme de réductions d'emplois.

Il est évident que le progrès technique permet de réduire les postes nécessaires pour une production donnée. Mais, loin de rendre fatal le chômage, il rend au contraire possibles des économies considérables en moyens matériels, l'accroissement des ressources disponibles pour la formation, la recherche, la revalorisation des salaires. C'est pourquoi nous disons : pas de suppressions d'emplois sans créations préalables négociées dans le groupe ou dans la région.

Avec la formation, c'est également l'information des travailleurs et leur capacité d'intervenir dans la gestion des entreprises qu'il faut développer.

En ce domaine, des droits nouveaux ont été définis. Mais, pour ce qui concerne le secteur public, la gestion adoptée est loin de favoriser leur mise en œuvre. En particulier, la pratique qui consiste à consulter les travailleurs quand l'essentiel des choix-clés en matière de stratégie, de financement, de production a déjà été arrêté n'est qu'un simulacre contraire à l'esprit même des nationalisations.

Dans le secteur privé, il faut également mettre en cause le monopole en matière de gestion que s'arroge le patronat et avancer dans la voie de la réalisation de la nouvelle citoyenneté des travailleurs dans l'entreprise.

On le voit, le rassemblement en faveur d'une grande politique nationale de l'industrie en appelle à l'action de l'ensemble du monde du travail. Il concerne l'ouvrier, l'employé, le technicien, l'ingénieur, l'agent de maîtrise, le cadre. Il inclut également — je tiens à le préciser — le dirigeant de l'entreprise soucieux de construire et non de spéculer en jouant contre l'intérêt du pays.

M. Gustave Ansart. Très bien !

M. Georges Marchais. C'est d'ailleurs pourquoi nous proposons de rendre sélectifs la fiscalité et le crédit, en réduisant l'impôt ou en accordant des prêts avantageux dès lors que l'emploi, la qualification, la recherche, les investissements dans l'outil de travail sont pris en considération et, à l'opposé, en pénalisant lourdement la spéculation, l'évasion des capitaux (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*) Nous pouvons et nous devons gagner des petites et moyennes entreprises dynamiques à ces vues, qui leur offrent des garanties bien plus fortes pour leur activité productive et leur avenir.

La deuxième condition pour aller de l'avant, c'est d'élaborer des plans hardis, réalistes, répondant bien aux besoins d'aujourd'hui.

Naturellement, il ne m'appartient pas, dans le cadre de ce débat, d'entrer dans le détail des propositions que nous soumettons à l'appréciation des travailleurs et à leur action dans

chacune des différentes branches industrielles. Je veux cependant insister sur deux aspects essentiels qui en montrent la cohérence.

Tout d'abord, le développement des industries électroniques et des équipements — plus généralement, celui des industries nouvelles — doit être conçu en priorité, vous l'avez dit, monsieur le ministre, pour permettre le développement et la rénovation des industries de base de la France, de ses productions de consommation et des services, et pour rendre possible une vie plus belle. C'est dans cet esprit que nous abordons les problèmes des priorités de la micro-électronique, de la productique, des filières métallurgiques, de la carbochimie, des bio-industries, des matériaux et de la nouvelle cohérence des filières énergétiques.

Pour avancer dans ce sens, il faut ensuite s'engager davantage dans la voie des coopérations inter-entreprises françaises, au sein d'une même filière comme au sein des régions et, sur cette base, au plan international.

La coopération, chacun le comprend, rend plus fort, plus créatif, permet de traiter en commun les problèmes liés à la diversité de taille des productions et de trouver de meilleures solutions aux problèmes d'emploi. La politique de décentralisation menée par la gauche dans le pays pourrait contribuer à donner l'impulsion à des progrès en ce sens.

Loin de conduire à un repli du pays sur lui-même, à un protectionnisme dont il n'est pas question, la réalisation de ces objectifs industriels fondés sur le développement et la reconquête du marché intérieur permettrait d'assurer le rayonnement de la France dans le monde, de nouer des coopérations internationales mutuellement fructueuses avec d'autres pays et d'autres peuples en termes d'emplois et d'équilibre des balances des paiements.

En ce domaine, beaucoup reste à faire avec les pays en voie de développement et avec les pays socialistes. Des coopérations européennes nouvelles et hardies permettraient également de s'émanciper de la domination des Etats-Unis et du Japon, et contribueraient à rétablir les équilibres des paiements entre les pays européens et avec l'extérieur.

La troisième condition que je veux évoquer porte sur les modalités de financement de ces objectifs.

Pour redresser l'industrie, il est, en effet, crucial de réduire toutes les fuites qui amputent les ressources pour le développement, de limiter les prélèvements excessifs opérés par les fortunes privées, la spéculation, l'évasion des capitaux, les provisions et « cagnottes » qui, aujourd'hui, détournent les résultats des entreprises d'affectations utiles et créatrices d'emplois.

C'est pourquoi nous proposons de nouveaux critères financiers, de nouvelles pratiques de gestion dans l'entreprise et dans la banque. Il faut notamment établir de nouvelles finalités à l'action des banques, telles que le financement du développement des potentiels humains, et tisser des solidarités nouvelles entre banques et entreprises pour élaborer des financements efficaces.

De même, une réforme fiscale devrait taxer les gâchis et les évasions de capitaux, les revenus tirés du parasitisme financier et spéculatif et, à l'inverse, encourager la qualification, l'emploi, la recherche, l'investissement dans l'outil de travail.

Vous le voyez, mesdames, messieurs, la grande politique industrielle que nous voulons n'est ni un volontarisme d'Etat coupé des travailleurs et des réalités ni un pseudo-libéralisme qui laisserait les mains libres à la domination du capital et à sa stratégie de rentabilité financière. Nous voulons une politique industrielle décentralisée, nourrie de l'apport du monde du travail, confortée par la volonté d'Etat et prenant appui sur les réformes du financement et du droit.

C'est en ce sens qu'avec la gauche peut s'engager la relance de notre économie. C'est en ce sens que le débat d'aujourd'hui, s'il était prolongé dans tout le pays, pourrait être le point de départ d'un événement de grande portée nationale : le rassemblement de toute la France qui travaille, pour redresser et transformer notre industrie. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique industrielle.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures quarante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

